

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES
Option : ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

L'INTITULE DU MEMOIRE

**Politique de développement rural en Algérie :
Quelle place pour la participation des Acteurs ?
« Etude du cas de la commune de Barbacha »**

Préparé par :

- IAMARENE Salah
- OUAHRANI Hamza

Dirigé par :

Mr. BIATOUR L'hocine

Date de soutenance : 17/09/2019

Jury :

Président : Mr. BOUGHIDENE Rachid

Examineur : Mr. TOUAHRI Abdelaziz

Rapporteur : Mr. BIATOUR L'hocine

Année universitaire : 2018/2019

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A

*Mes chers parents qui ont tant souffert pour m'éduquer et m'éclaircir le chemin de la réussite.
Si je suis là aujourd'hui, au stade final de mes études c'est grâce à leurs conseils précieux,
encouragements et soutien. Que Dieu les garde et les protège.*

*Mes frères symbole de complémentarité et à ma sœur que j'ai toujours eu à mes côtés et que j'ai
leur soutien jusqu'au bout.*

Ainsi que tous les membres de la famille, tous ceux qui m'aiment et ceux qui me connaissent.

Mes enseignants.

Salah, Sabrina, ainsi que mes amis sans exception.

À tous ceux qui vivent pour la recherche et le savoir.

HAMZA

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A

*Mes chers parents qui ont tant souffert pour m'éduquer et m'éclaircir le chemin de la réussite.
Si je suis là aujourd'hui, au stade final de mes études c'est grâce à leurs conseils précieux,
encouragements et soutien. Que Dieu les garde et les protège.*

*Mes sœurs symbole de complémentarité et à mon frère que j'ai toujours eu à mes côtés et que
j'ai leur soutien jusqu'au bout.*

Ainsi que tous les membres de la famille, tous ceux qui m'aiment et ceux qui me connaissent.

Mes enseignants.

Hamza ainsi que mes amis sans exception.

À tous ceux qui vivent pour la recherche et le savoir.

SALAH

Liste des Abréviations

PPDRI	Projet de proximité et de développement rural intégré
PAC	Politique agricole commune
TIC	Technologiques de l'information et de la communication
FIDA	Fonds international de développement agricole
ONRA	Office national de la réforme agraire
FNRA	Fonds National de la révolution agraire
GMV	Groupement de mise en valeur
CAEC	Coopérative agricole d'exploitation en commun
CAPRA	Coopérative agricole de production de la révolution agraire
RA	Révolution agraire
PNDAR	Plan national de développement agricole et rural
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNDR	Plan National du Développement Rural
SNDRD	Stratégie nationale de développement rural durable
CNDR	Commission nationale de développement rural
PPDR	Projet de proximité et de développement rural
MDDR	Ministre délégué au développement rural
SIPSRR	Système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural
SNADDR	Système nationale d'Aide à la Décision pour le Développement Rural
ENPARD	European Neighborhood Programmer for Agriculture and Rural development
PAP-ENPARD	programme d'actions pilotes
PRR:	Projet de renouveau rural

CNAC	Caisse national d'assurance chômage
ANSEJ	Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
PME	Petites et moyennes Entreprises
FNDIA	fonds national de développement de l'investissement agricole
CARC	Cellule d'animation rurale communale
APC	Assemblée Populaire Communale
CTW	Comité technique de Wilaya
CNDR	Commission nationale de développement rural
PRCHAT	Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
SYRPALAC	Système de régulation des produits agricoles de large consommation
FGCA	Faculté de Génie Civil et d'Architecture
PTT	Postes, télégraphes et téléphones
C.F.P.A	Centre de Formation Professionnelle & d'Apprentissage
CEM	collège d'enseignement moyen
OSC	Organisation de la société civile

Liste des Tableaux

- Tableau 01:** Les types de participation
- Tableau 02 :** Répartition des exploitations de la R.A
- Tableau 03 :** Répartition statistique des cibles de l'enquête
- Tableau 04 :** Répartition des acteurs selon le sexe
- Tableau 05 :** Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction
- Tableau 06 :** Niveau de coordination
- Tableau 07:** Raison de forte relation
- Tableau 08:** Raison de moyen ou faible relation
- Tableau 09:** Vocation économique
- Tableau 10:** la satisfaisant par nombre de projet réalisé
- Tableau 11:** Les causes de non satisfaction
- Tableau 12:** niveau de la participation dans la commune de Barbacha
- Tableau 13:** niveau de communication dans commune de Barbacha

Liste des figures

- Figure 01 :** les niveaux de participation
- Figure 02:** Le cheminement de la SNDRD
- Figure 03:** mise en œuvre du PPDR
- Figure 04 :** gestion des PPDR
- Figure 05 :** les communes limitrophes de la commune de Barbacha
- Figure 06 :** Représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisé
- Figure 07 :** Répartition des acteurs selon le sexe
- Figure 08 :** Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction
- Figure 09 :** la répartition selon la situation d'emploi
- Figure 10:** Niveau de coordination
- Figure 11 :** Raison de faible ou moyenne relation
- Figure 12 :** La Vocation Economique
- Figure 13 :** la satisfaisant par nombre de projet réalisé
- Figure14 :** les causes de non satisfaction
- Figure 15 :** niveau de la participation dans la commune de Barbacha
- Figure 16 :** niveau de communication dans commune de Barbacha

Liste des Graphe

Graphe N01 : Structure des trois ensembles qui caractérisent le territoire algérien

Graphe N02: Répartition des communes rurales sur le territoire algérien

Graphe N03 : Répartition des populations rurales par grandes zones géographiques

Graphe N04 : Structure des emplois créés dans les zones rurales par secteurs d'activités

Graphe N05 : Les piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural

Graphe N06 : Situation de la commune de Barbacha dans la wilaya de Bejaia

Sommaire

Introduction générale.....	02
Chapitre 1 : généralités sur le Développement Rural.....	05
Introduction du chapitre.....	06
1. Les concepts clés de la politique de développement rural	07
2. Le concept de la participation	13
Conclusion du chapitre.....	18
Chapitre 2 : développement rural en Algérie : histoire et pratique.....	19
Introduction du chapitre.....	20
1. Etat des lieux.....	21
2. Evolution de la politique de développement rural en Algérie.....	24
3. Le Renouveau Rural.....	30
Conclusion du chapitre.....	42
Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats.....	43
Introduction du chapitre.....	44
1. Présentation de la commune de Barbacha.....	44
2. Présentation de l'enquête du terrain.....	47
3. Analyse et interprétation des résultats.....	50
Conclusion du chapitre.....	63
Conclusion générale.....	64
Bibliographie	
Annexes	

INTRODUCTION GENERALE

Les politiques de développement rural en Algérie mise en place depuis l'indépendance jusque années 2000 étaient conçus dans une approche descendante et une gestion centralisé et sectorielle. Des nombreux territoires sont toujours caractérisés par l'alphabétisme, la pauvreté, le chômage, et l'exploitation intense des ressources naturels...etc.

À partir des années 2000, nous assistons à un changement de paradigme dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement rurales traduisant ainsi la volonté des pouvoirs publics de vouloir rompre avec le modèle classique pour adopter des approches intégrées et territorialisées qui mettent l'accent sur la pluralité des acteurs et leur rôle dans le développement rural.

Plusieurs politiques ont ainsi été déployées faisant référence à un processus ascendant dont : la plus innovante la Politique du Renouveau Rural et son principal outil d'intervention le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré qui vise la redynamisation des territoires ruraux. L'ambition et l'innovation de cette politique est de mettre en place un système de gouvernance territoriale fondé sur le principe de la participation dans la conception et la mise en œuvre des projets.

Le PPDRI est réalisé sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines.

L'outil PPDRI devant permettre d'atteindre des objectifs spécifiques de la politique de renouveau rural en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux tout en veillant à la préservation des ressources naturelles disponibles. Il adopte une approche participative et partenariale devant permettre l'implication de tous les partenaires potentiels et la mobilisation des fonds de l'État.

À propos de la participation des populations montre bien la place que doit occuper celle-ci dans les initiatives locales de développement. Pour l'ensemble des intervenants dans le champ du développement local, la place des citoyens reste un point problématique et un enjeu crucial. En atteste les diverses initiatives menées par les Etats centraux et leurs partenaires dans le sens d'une meilleure implication des populations locales dans les programmes et projets de développement qui leur sont destinés.

L'approche participative est de plus en plus considérée comme une condition nécessaire pour la réussite et la durabilité du processus de développement rural. L'intérêt de cette démarche se justifie par la mise à contribution des populations concernées pour l'identification des contraintes au développement et

la recherche des solutions convenables ainsi que par la formation de ces acteurs afin de poursuivre ce dispositif d'une façon autonome à moyen et long terme. C'est dans cette voie que le projet de proximité de développement rural s'est engagé. L'examen de cet effort montre bien que des points forts existent au niveau de l'intégration des populations dans leurs propres projets. Cependant, des difficultés sérieuses à la mise en œuvre de l'approche participative persistent. Ces difficultés tiennent au rôle encore prépondérant de l'administration publique dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement ainsi qu'aux attentes des bénéficiaires que l'intervention publique crée.

Cette nécessité de participation va trouver dans la décentralisation sa pleine légitimité, d'autant que la non-participation des populations constitue un défi à relever. En effet, la relation qui existe, dans les faits, entre les collectivités locales et les populations qu'elles sont censées administrer n'est pas étroite au point que les premières puissent impulser une participation populaire effective. Il s'agit donc, pour les municipalités, entre autres, d'inventer des formules leur permettant de faire participer les acteurs à la base.

Notre travail s'intéresse de manière générale au développement rural et, particulièrement, à la participation populaire au développement. Il s'agit de poser la question suivante :

➤ **Quelle place pour la participation des acteurs ?**

A partir de cette problématique dérivant deux questions secondaires :

- Quelle sont les principales contraintes qui entravent la participation des organisations de la société civile en matière de développement rural au niveau de la commune BARBACHA?
- La contribution des acteurs locaux ou processus de prise de décision, est-elle une condition nécessaire pour un développement rural ?

Hypothèses

- Le manque de communication et de dialogue entre les acteurs ruraux ainsi que le manque de l'expérience sont des contraintes entravant l'émergence de développement rural au niveau de la commune BARBACHA.

- la contribution des acteurs locaux ou processus de prise de décision est une condition nécessaire pour le développement des territoires ruraux.

Méthodologie

Pour la méthodologie de recherche on se base sur deux axes :

Première axe sera réalisé en se basant sur une recherche bibliographique et documentaires, ouvrages, articles de revues et documents internet.

Deuxième axe sur une analyse de type qualitative basée sur une étude de terrain auprès des élus locaux, des associations, des services déconcentrés de l'état et des citoyens de la commune de BARBACHA Cette étude a pour objet de savoir la place des acteurs locaux dans le développement rural.

Notre travail est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre sera introductif qui expose une généralité sur le développement rural, la participation et leurs différents définition. Dans notre deuxième chapitre sera consacré à l'étude de développement rural en Algérie : histoire et pratique. Dans le troisième chapitre nous allons présenter la commune d'étude Barbacha. Et l'étude de la place de la participation des acteurs dans cette commune ainsi présenter les résultats de notre enquête.

CHAPITRE 1: Généralités sur le développement rural

Introduction

Le développement rural est un processus général de transformation de ces activités dans le but de répondre aux besoins internes et externes. Ces transformations peuvent être orientées soit par des politiques publiques, soit par l'intervention de différents types d'acteurs intermédiaires. Mais quel que soit l'acteur à la manœuvre, le développement rural est défini comme étant l'ensemble des politiques publiques destinées à infléchir le développement agricole .

Le développement rural, bien qu'il ne soit plus seulement associé aux activités agricoles comme ce fut le cas par le passé, il concerne aujourd'hui « toutes les activités qui accroissent le bien-être des populations rurales, notamment la satisfaction des impératifs vitaux, alimentation et la réalisation des programmes d'éducation et de nutrition, du potentiel humain à la campagne ». ²Dans le même ordre d'idées, pour certains penseurs, « le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de la campagne dans sa globalité »³

Pour mieux aborder cet aspect, nous avons jugé utile de consacrer ce chapitre introductif aux différentes définitions et éclaircissements sur le sujet.

² Garforth C. (1994), « Rural people's organisations and agricultural extension in the Upper North of Thailand : Who benefits ? », *Journal of International Development, FAO, vol. 6, n° 6, pp. 22*

³ Morize J. (1992), *Manuel pratique de vulgarisation agricole : le technicien d'agriculture tropicale*, vol. 2, Paris, Maisonneuve et Larose p46

1. Les concepts clés de la politique de développement rural

Dans notre premier point de ce chapitre on va essayer de faire éclairer le cadre théorique de développement rural, quelque définition, priorités et objectifs.

1.1. Cadre théorique

Les problématiques axées sur le développement rural en général et agricole en particulier peuvent être abordées par plusieurs écoles de pensée venant de disciplines diverses. Celles-ci peuvent être contradictoires ou complémentaires dans leur mode de lecture de la réalité sociale. Ce dynamisme théorique se vérifie également au sein de la sociologie à travers ses différentes branches. La première théorie est du celle du développement participatif. Elle valorise les savoir-faire des acteurs en présence dans les différentes stratégies liées au développement d'un espace social bien déterminé. La seconde théorie estime, quant à elle, que dans une situation sociale construite autour de gros enjeux, les acteurs sociaux en présence mettent sur pied des stratégies pour consolider leur reconnaissance.

Le développement rural est plus qu'un simple développement agricole car il englobe un espace, l'espace rural, où l'agriculture est au centre du système socio-économique mais au sein duquel existent des activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous à intégrer et coordonner dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire.

1.2. Définition de développement rural

Le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculture. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction de production, mais aussi le bien-être social de cette définition, nous comprenons que « le développement rural est une transformation positive et durable du milieu en question et des différentes activités exercées en son sein, dont l'activité agricole, en particulier. Ce processus est mis en place par le renforcement des infrastructures de base nécessaires. »⁴

⁴ . BLAISE, Yoda, « Montage et gestion participative des projets de développement rural : Outils et Méthodes d'intervention », Ecole Nationale d'agriculture de Meknès, Maroc, 2004, In : MELLIH Karima

Le développement rural est la volonté politique de certains acteurs, de changer la situation de territoire sur lequel il vive et ce en entament un processus et des actions en vue de construire, par leur efforts conjoint avec le reste de la population, un projet d'avenir de territoire intégrant les différents composantes économiques, social, culturel et en articulation avec l'autre niveau de décision et d'action.

Le développement rural représente l'un des volets de la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne. Il en constitue le « 2^e pilier ». ⁵

Il est une approche globale et coordonnée des territoires ruraux dans leurs diverses composantes :

- sociale : démographie, services...
- économique : activités, bassin d'emploi, ressources
- environnementale.

Il a pour objet de mieux tirer parti des complémentarités entre ville et campagne et de valoriser les ressources spécifiques des territoires ruraux.

1.3. Les priorités de développement rural ⁶

➤ **favoriser le transfert de connaissances et l'innovation** dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales, en mettant l'accent sur les domaines suivants:

- a) favoriser l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales;
- b) renforcer les liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances environnementales;
- c) favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie;

⁵ Ibid.

⁶ Europol Selon l'article 39 § 2a du traité sur le fonctionnement de l'UE (ex-article 33, paragraphe 2, point a TCE)

- **améliorer la viabilité des exploitations agricoles** et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts, en mettant l'accent sur les domaines suivants:
 - a) améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole ;
 - b) faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations ;
- **promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire**, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être des animaux ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture, en mettant l'accent sur les domaines suivants:
 - a) améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements et des organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles;
 - b) le soutien à la prévention et à la gestion des risques au niveau des exploitations ;
- **restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes** liés à l'agriculture et à la foresterie, en mettant l'accent sur les domaines suivants:
 - a) restaurer, préserver et renforcer la biodiversité (y compris dans valeur naturelle, ainsi que les paysages européens ;
 - b) améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides ;
 - c) prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols ;
- **promouvoir l'utilisation efficace des ressources** et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ et résiliente aux changements climatiques, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la foresterie, en mettant l'accent sur les domaines suivants:

- a) développer l'utilisation efficace de l'eau dans l'agriculture ;
 - b) développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire ;
 - c) faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets et des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bio économie;
 - d) réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac provenant de l'agriculture ;
 - e) promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ;
- **promouvoir l'inclusion sociale**, la réduction de la pauvreté et le développement économique, en mettant l'accent sur les domaines suivants:
- a) faciliter la diversification, la création et le développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois ;
 - b) promouvoir le développement local dans les zones rurales ;
 - c) améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales.

1.4. Les objectifs de développement rural

Les objectifs du développement sont nombreux on distingue :

- ✓ le développement qui est un bon avantage pour le territoire, car il rend le territoire très attractif ;
- ✓ la suppression de disparités spatiales ;
- ✓ l'augmentation de cadre de vie des personnes des communautés ;
- ✓ le renforcement de la capacité économique et le cadre réglementaire et juridique d'une Zone ;
- ✓ l'amélioration de l'avenir économique ;
- ✓ la création des synergies multiples capables de valoriser les richesses locales ;
- ✓ la favorisation les potentiels d'innovations individuels et sociaux de territoire.
- ✓ la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques ;
- ✓ l'amélioration et la création de services et d'équipement à l'usage de la population ;
- ✓ la rénovation, la création et la promotion de l'habitat ;

- ✓ l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre.

1.5. Définition de territoire rural

Le territoire n'est pas seulement le support géographique d'une activité productrice. Il ne se réduit pas non plus à un espace à aménager, dans lequel il s'agit de localiser des infrastructures, des routes, des zones nouvelles d'habitat. Le territoire est plus que cela lorsqu'il est créé ou justifié par un projet. Sa finalité se juge par la nature de ce dernier. Les expériences montrent cependant que le projet peut avoir des configurations multiples, selon lesquelles, il est ou non, ou peu, « porteur de territoire ».⁷

Le sens du mot « **territoire** » varie considérablement selon l'usage que l'on entend faire de ce concept. Les définitions entrent dans deux grandes catégories. La première est celle de la géographie descriptive qui constate l'existence de « territoires de fait », dont l'existence et l'échelle varient en fonction des critères choisis pour « régionaliser » l'espace. La seconde est celle des « territoires d'acteurs », qui englobe tous les territoires définis par rapport à des critères de fonctions et d'action. C'est cette dernière compréhension qui intéresse la problématique du développement territorial. Elle se fonde sur une idée d' « action ». Un territoire se dessine parce qu'il répond à des fonctions qui lui sont attribuées.

Rural : « qui relève de la campagne » (Les mots de la géographie) ; l'espace rural est donc l'espace de la campagne. Si le mot rural apparaît dès le XIV^e siècle et s'il a été très employé, à partir du XIX^e siècle par les spécialistes qui se sont intéressés à la campagne (habitat rural, paysage rural, histoire rurale, ethnologie rurale, géographie rurale, etc.), l'expression espace rural n'est devenue courante qu'à partir des années 1960, le mot campagne (ou campagnes) lui ayant été préféré jusqu'alors pour désigner le « territoire » concerné.

1.6. Les différents types de territoires ruraux

Les territoires ruraux sont aussi très divers de par leurs dynamiques territoriales. L'évolution démographique et économique, les caractéristiques de la population et de la construction, permettent de définir plusieurs grands types de campagnes :⁸

1.6.1 Le rural « dynamique »

⁷ Grigori Lazarev « Promouvoir le développement des territoires ruraux » Dans MediTERRA 2009 (2009), pages 183 à 210

⁸ Fiche thématique : terre en ville, les spécificités des territoires ruraux, Octobre 2013.

Les « campagnes des villes » sont caractérisées par une forte croissance résidentielle et économique. Ce sont des territoires sous influence urbaine, bénéficiant de la périurbanisation, bien desservis en services et avec de bons revenus.

1.6.2 Le rural « touristique »

Les campagnes « à forte économie présentielle » ont la particularité d'avoir une économie fortement tournée vers le tourisme. Ce rural, localisé près du littoral ou des vallées, est caractérisé par des taux de chômage ou de travail à temps partiel assez fort.

1.6.3 Le rural « agricole et industriel »

Cette catégorie intermédiaire regroupe des territoires aux dynamiques démographiques différentes, mais caractérisés par un bon accès aux services et commerces. Leur économie, à dominante industrielle et agricole, est parfois fragile.

1.6.4 Le rural « fragile »

Caractérisés par un éloignement aux services et commerces, des faibles revenus et un fort brassage de la population, ces campagnes ont une très faible densité de population. Leur économie est fragile, même si certains secteurs – notamment ceux proches du littoral ou de la montagne – s'en sortent mieux

1.7. Les approches territoriales de développement rural

Les « territoires d'action ou d'acteurs » comprennent tous les territoires conçus par rapport à des politiques de développement, selon trois grandes approches : ⁹

La première est celle des « projets de développement », et tout particulièrement des projets des institutions internationales d'aide au développement. Elle définit un projet et ses composantes et le projette sur un territoire. Elle implique nécessairement la création d'une structure de gestion du projet, qui associe, selon des modalités variables, des administrations et des acteurs du privé et de la société civile. L'objectif de ces projets est de réaliser les actions correspondant aux financements disponibles, non de construire une gouvernance territoriale. Le plus souvent, la structure de gestion disparaît avec la fermeture du projet : par exemple, les unités de gestion des projets de la Banque mondiale ou du FIDA dans les pays du Maghreb cessent leurs fonctions quand les financements des prêts sont épuisés.

⁹ Grigori Lazarev , chapitre 5 : promouvoir le développement des territoires ruraux, Dans MediTERRA (2009), pages 183 à 210

La deuxième approche pour définir des territoires d'acteurs est celle des « projets de territoire », dont le programme Leader donne une bonne illustration. Elle s'appuie sur l'idée d'une association volontaire d'acteurs qui placent leurs projets d'action dans un cadre territorial qu'ils définissent eux-mêmes. Le territoire ainsi projeté par les porteurs de projets ne s'intègre qu'indirectement aux configurations territoriales structurées sur une base sociopolitique. Cette approche se distingue de la précédente dans la mesure où les programmes sont, dès le départ, fondés sur une organisation associée à des mécanismes institutionnels décentralisés et durables.

La troisième approche, celle des « territoires de projet », part de la définition d'un territoire auquel des acteurs peuvent s'identifier parce que celui-ci constitue un cadre reconnu de leur vie. Il s'agit en fait d'une identification « passive » que l'approche propose de transformer en identification « active » en amenant les acteurs à coopérer pour concevoir et participer à la réalisation d'un projet pour le territoire. Cette approche est à l'origine des concepts de « pays », de « petite région », de « parcs régionaux », de « terroir villageois », de « l'intercommunalité », etc. Elle semble la plus porteuse car elle cherche ses bases dans une convergence préalablement définie entre un territoire et une population – qui y retrouve à la fois son espace vécu et son espace social, mais aussi la plus compliquée : il est notamment difficile d'amener les acteurs à construire des formes durables de gouvernance. En dépit de ces difficultés, c'est probablement là la formule la plus prometteuse pour une territorialisation du développement rural.

1.8. politique de développement rural

La Politique de développement rural fait référence au « développement » du « rural »;

- Le territoire “rural” a des caractéristiques spécifiques et déterminées, et il faut adopter une politique qui ait comme objectif stratégique le développement de ce territoire;
- Le développement d'un territoire signifie l'augmentation de la durabilité et de la viabilité économique, environnementale et sociale de cette zone;
- Le territoire est la zone, la région, à l'intérieur de laquelle vivent différents sujets économiques, sociaux, et environnementaux qui exercent différentes activités, ont besoin de différents services, différentes infrastructures ;
- Sur le territoire rural vit une communauté organisée qui a droit à une politique et à une gouvernance adéquate répondant aux besoins que cette communauté exprime.

2. la participation

Dans notre deuxième point sera consacrée pour la présentation de la notion participatif on va essayer de la définir, ces différents niveaux de participation et type de participation.

2.1. Définition de La participation

La définition de l'approche participative rencontre plusieurs difficultés liées, en réalité, à la diversité des contextes, des situations et des formes organisationnelles. On utilise souvent plusieurs termes, très proches, pour désigner la participation de la population locale selon le cas, tel que : gouvernance participative, participation populaire, gestion participative, démocratie participative, gestion partagée,...etc.

La participation est défini dans le dictionnaire comme le fait de participer, c'est-à-dire de prendre part à.... d'avoir part à... Cette définition ne nous fait pas vraiment avancer parce que la manière de prendre part, ainsi que l'objet de la participation n'y sont pas précisés. En effet, s'agit-il simplement de faire acte de présence, ou d'avoir son mot à dire, ou encore de pouvoir contribuer à la décision ?¹⁰

La participation désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie. La participation, représentant tout à la fois l'outil le plus basique et le plus complet de la démocratie participative, consisterait ainsi à prendre part.

Cette notion s'applique à de nombreux domaines variés :

- au niveau le plus général, ceux relevant de la gouvernance, de la démocratie participative, de la citoyenneté ou encore de l'écocitoyenneté ;
- à des niveaux plus restreints, ceux relevant de la gestion d'organisations, d'entreprises, d'associations ou de groupes de base.

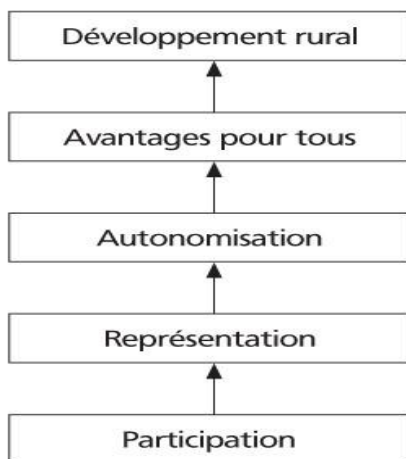
La participation au sens des sciences politique En sciences politiques, la participation est un terme général recouvrant les différents moyens par lesquels les citoyens peuvent contribuer aux décisions politiques.

Afin que la participation en toute connaissance de cause soit possible, un degré de transparence, par exemple la transparence radicale, est nécessaire, mais non suffisante.

¹⁰ MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, p. 575.

La participation doit d'abord se traduire par une représentation effective et un renforcement de l'autonomie avant de pouvoir entraîner des avantages pour tous pour ouvrir la voie à la réduction de la pauvreté et au développement rural.¹¹

Illustration : 01



Source : Le lien causal entre la participation et le développement rural Adapté de Blair (2000)

2.2. Les différents niveaux de participation¹²

Dans la démarche du projet culturel de territoire, il est essentiel de clarifier la place que la collectivité souhaite attribuer aux acteurs locaux. En déterminant ce niveau de participation, cela permet d'être clair vis-à-vis des participants sur leur rôle dans la démarche.

Les démarches participatives distinguent plusieurs niveaux de participation :

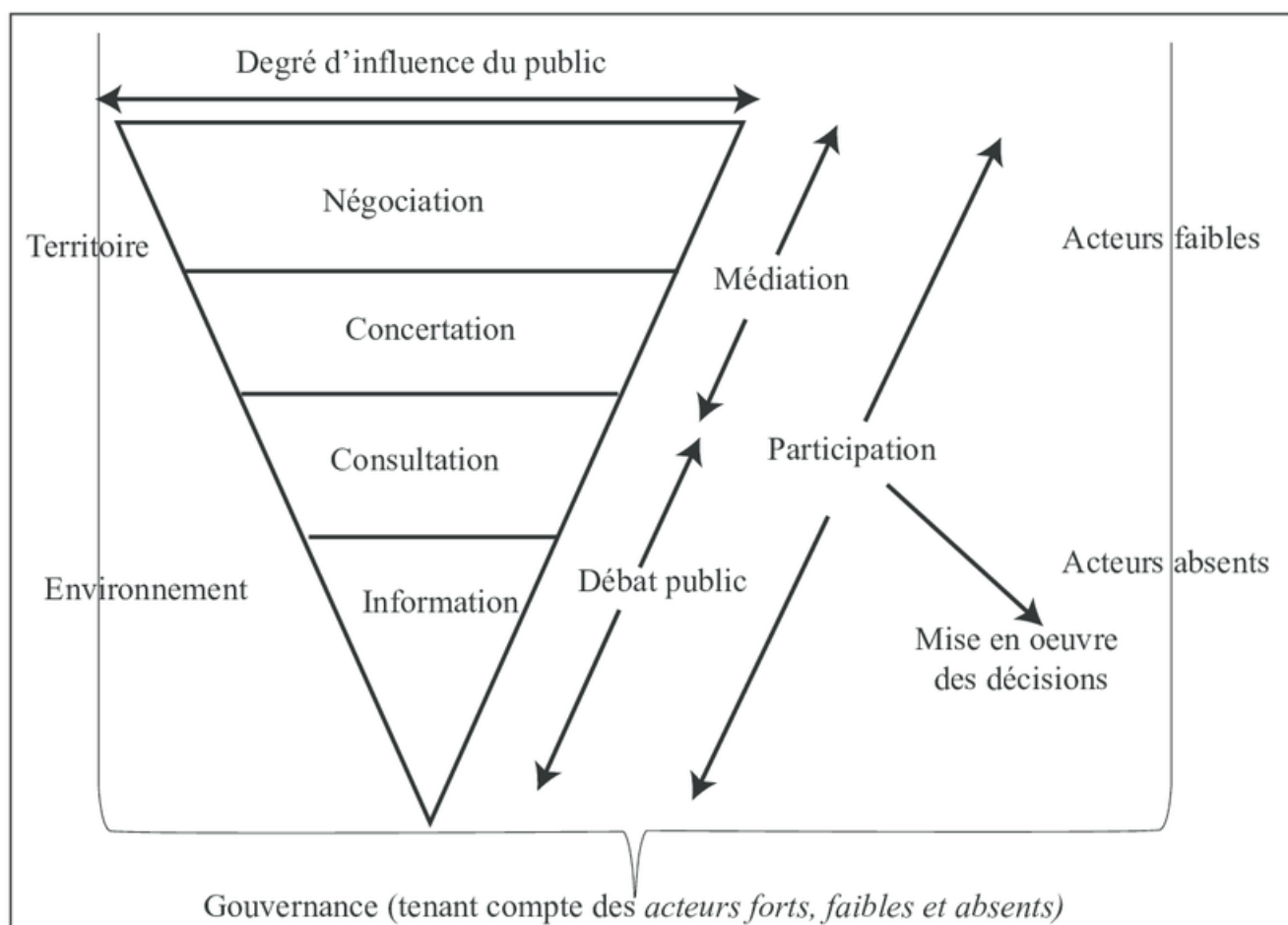
- **Information** : le public/les participants est informé. Il ne s'agit pas uniquement d'être descriptif mais de veiller à expliciter les enjeux, les différents points de vue, les maillons de la chaîne de décisions
- **Consultation** : récolter l'avis des acteurs locaux/du public - récolte d'avis individuels (on n'est pas dans de l'analyse collective) - le public n'a pas de pouvoir sur la prise en compte ou non de son point de vue

¹¹ Le lien causal entre la participation et le développement rural Adapté de Blair (2000)

¹² MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, p. 575.

- **Concertation** : échanges sur des alternatives, sur la problématique, construction de scénarii, élaboration collective des propositions (attention : la juxtaposition d'avis individuels ne fait pas un avis collectif)
 - **Codécision** : arbitrage collectif (impossible légalement dans tout système démocratique [pour une collectivité] puisque la décision reste du ressort des élus)
- Dans les démarches de projets culturels de territoire, il s'agit le plus souvent de consultation, même si certains groupes peuvent relever de la concertation. En aucun cas, il ne peut s'agir de codécision, puisque la décision finale reste du ressort des élus. Cette réalité est à énoncer clairement aux participants.

Figure 01 : les niveaux de participation



Source : Léa Sébastien, «Quand les acteurs faibles et absents s’immiscent dans la négociation environnementale», Territoire en mouvement, 11/2011, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 07 septembre 2013.

2.3. Types de participation

L'approche participative peut prendre plusieurs formes différentes. De nombreuses études ont tenté de formaliser une typologique à cette participation. Le tableau suivant synthétise les différents types de participation selon les Nations Unies:

Tableau 01: Les types de participation

Type de participation	Description
Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivé ou qui va arriver.
Participation par la fourniture d'informations	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions.
Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été Décidées
Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
Auto-mobilisation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures.

Source : Fonds d'Equipeement des Nations Unies).", Février 1998 ;

CONCLUSION

Le développement rural est désormais perçu comme une approche complexe dont le territoire devient à la fois la référence socio spatiale, chaque fois unique, et le champ de sa maîtrise politique. Il se fonde dans le développement territorial. Les territoires, tout comme les jeux de leurs acteurs, ont des dimensions multiples. Les concentrations qui se manifestent aux échelles de l'espace local – variables selon les contextes – tendent cependant à donner une primauté au territoire de proximité, au territoire d'identité, quelles que soient, par ailleurs, les inclusions successives qui rattachent ce territoire aux autres échelles, celles des régions, des nations ou de l'économie mondiale. Le projet de territoire est le nécessaire ciment d'une construction qui transforme un espace territorial, plus ou moins « local », en un sujet politique. Le développement territorial est un concept sociopolitique : il associe un espace à des acteurs qui y projettent leur devenir et définit un champ d'action privilégié pour en gérer la complexité.

Le cadre normatif de la participation est que grâce à la décentralisation, l'État se rapproche du citoyen afin de permettre une représentation locale des différents groupes de la société (minorités, femmes, jeunes, petits agriculteurs et hommes d'affaires), différents systèmes ont été mis en place afin de promouvoir la participation et la représentation, qui comprennent une mobilisation communautaire/des ressources, une planification participative, des élections locales, une responsabilisation, des stratégies de réduction de la pauvreté et la création de nouveaux districts.

Chapitre 2 : développement rural en Algérie : histoire et pratique

INTRODUCTION

Les différentes stratégies et politiques adoptées depuis l'indépendance de l'Algérie dans les zones rurales ont eu pour objectif primaire l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le milieu rural. Cependant l'agriculture dans les espaces ruraux constitue un secteur extrêmement important, car elle procure des emplois directs ou indirects à des personnes, leurs permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie.

L'agriculture a depuis des siècles constitué l'activité de base pour l'extrême majorité des algériens et a fait face à une multitude de problèmes ayant fortement influencé les superficies et les productions agricoles et par extension le mode et le niveau de vie des populations rurales.

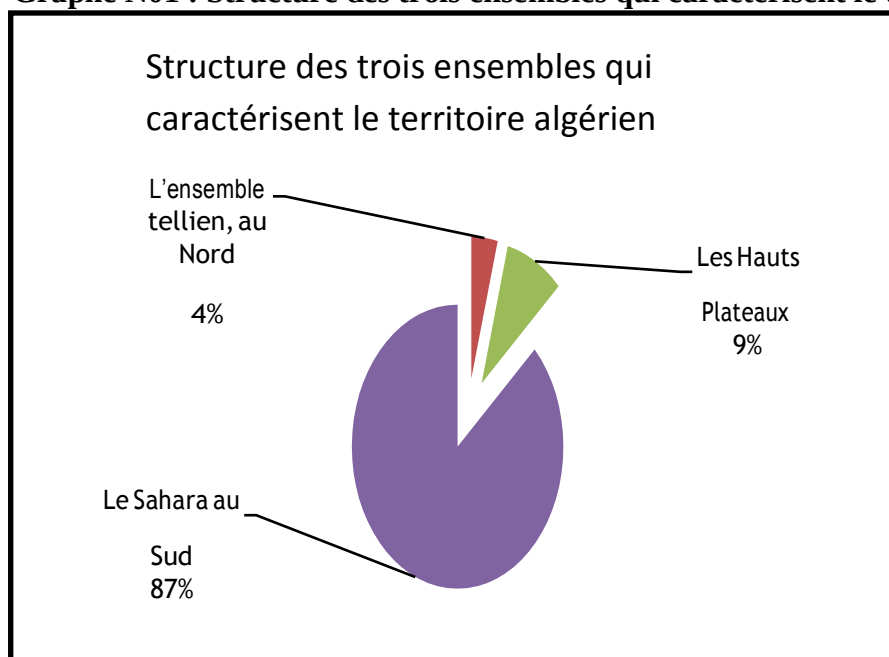
PPDRI qui consiste d'un programme d'actions de développement dont l'initiative appartient aux communautés rurales concernées est l'un des instruments opérationnels privilégiés de la politique du développement rural .Il est par définition un cadre d'intervention flexible, intégrateur de proximité, fédérateur et participatif.

Toute transition économique, sociale, spatiale, et tout changement nécessitent l'implication de toutes les parties concernées, de tous les acteurs qui agissent sur un espace donné. Doivent être rassemblés, car le territoire est un système complexe, composé de plusieurs sous-systèmes. Il est aussi une production collective, dans laquelle des fluctuations s'opèrent d'une façon quotidienne. Comme il est aussi le fruit de travail de différentes parties prenantes, d'où découle l'intérêt de la gouvernance territoriale, qui met en relation tous les acteurs qui coopèrent sur un territoire donné.

1. Etat des lieux

L'Algérie est un pays qui s'étend sur une superficie de 2,382 millions km². Il englobe une multitude d'espaces géographiques et physiques, allongés d'Ouest en Est parallèlement au littoral. L'Algérie est limitée au Nord par la Mer Méditerranée, au Sud par le Mali et le Niger, à l'Ouest par le Maroc, le Sahara Occidental et la Mauritanie et à l'Est par la Tunisie et la Libye. L'Algérie est une terre de contrastes et de reliefs divers, où se rencontrent les paysages méditerranéens, de vastes hauts plateaux semi-arides et des espaces désertiques lunaires¹³. Le pays est pourtant majoritairement aride et semi-aride, malgré sa réputation de pays méditerranéen, Trois ensembles très contrastés se partagent le territoire algérien :

Graphes N01 : Structure des trois ensembles qui caractérisent le territoire algérien

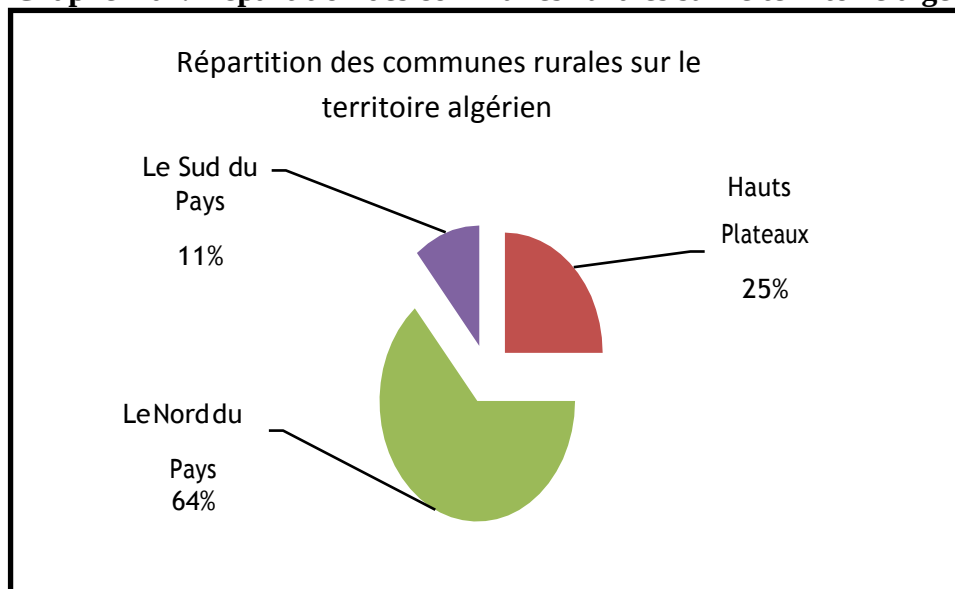


Source : Établi à partir de BNEDER, 2014

Administrativement, le territoire algérien compte 48 Wilayas et 1541 communes dont **979**, soit 64%, sont considérées comme totalement rurales. Elles se répartissent comme suit : **le quart** (25%) des communes rurales se situe dans les Hauts Plateaux, près des **deux tiers** (64%) dans le Nord et enfin, 11% des communes rurales sont localisées dans le Sud du pays¹⁴.

¹³ MOULAI Adel, Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (développement agricole et rural « Etude Nationale Algérie », Volume 1), Plan Bleu Centre d'Activités Régionales, Sophia Antipolis, Mai 2008

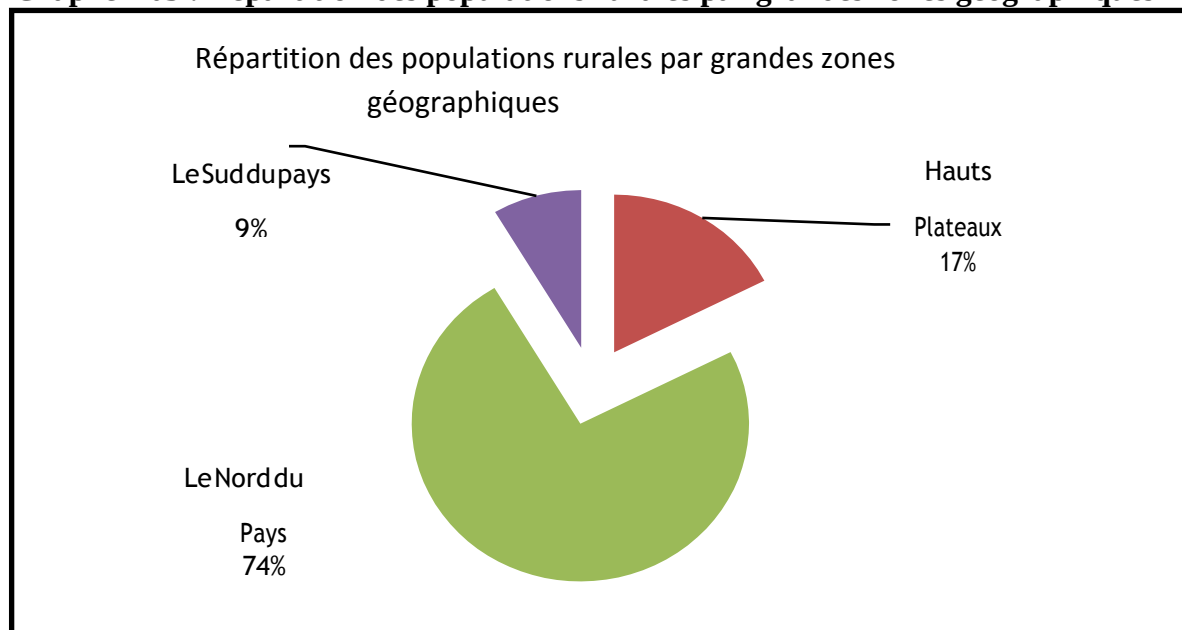
¹⁴ CENEAP, « Problématique de développement rural », mars 2004, 88p

Graphe N02: Répartition des communes rurales sur le territoire algérien

Source : Établi à partir de CENEAP, 2004.

- **La population rurale**

Avec plus de 12,76 millions d'habitants, estimés à la fin de l'année 2014, le monde rural demeure relativement important et représente 33% de la population totale de l'Algérie (38,7 millions d'habitants). Cette population rurale a connu une augmentation entre 1998 et 2005, en passant de 12 133 926 habitants à 13 462 435 habitants.

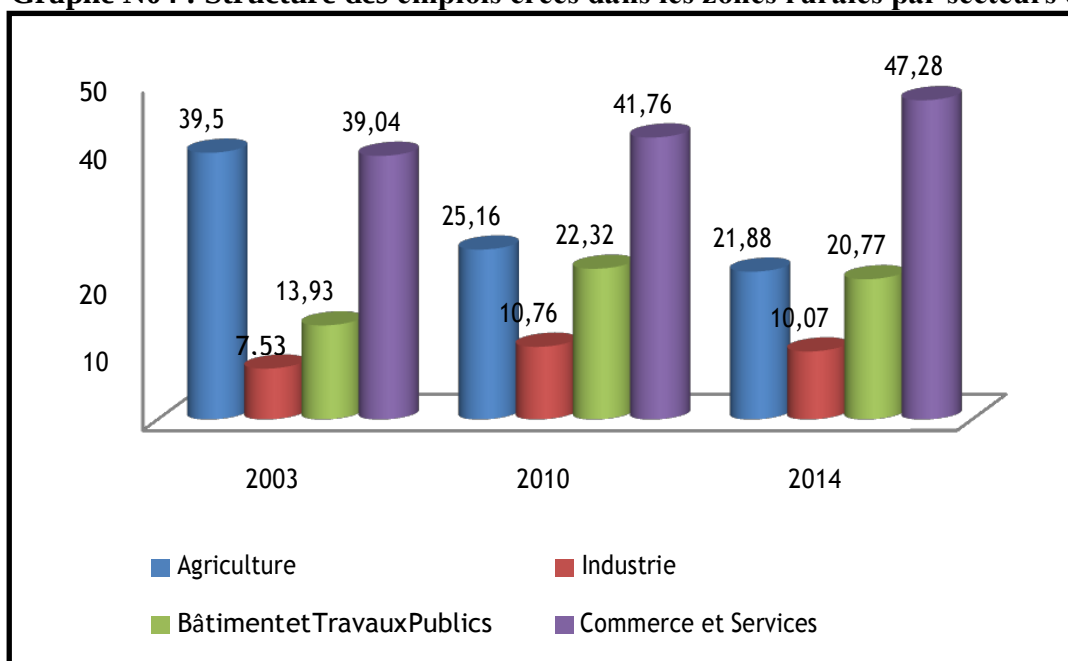
Graphe N03 : Répartition des populations rurales par grandes zones géographiques

Source : Établi à partir des données ONS 2014

- **Les principales activités économiques pratiquées en zones rurales**

Dans les années passées, l'agriculture et l'élevage ont constitué la composante principale des activités économiques pratiquées en zones rurales. En effet, plus de 39 % de la population rurale occupée ont travaillé dans ce secteur (en 2003). Ceci est dû à l'importance relative de l'agriculture dans l'économie nationale en général, notamment en matière de création d'emplois, avec une part de 20 % du total d'emplois créés en 2003¹⁵, d'une part. D'autre part, les autres secteurs d'activités, notamment l'industrie et le commerce, se concentrent globalement au niveau des villes et des pôles urbains, et leur existence en milieu rural demeure faible. La situation change, et la répartition de la population occupée des zones rurales par secteurs d'activités est résumée dans le graphe suivant :

Graphe N04 : Structure des emplois créés dans les zones rurales par secteurs d'activités



Source : Établi à partir des rapports annuels de l'ONS

¹⁵ Rapport de l'OCDE, « Perspectives économiques en Afrique » 2004/2005

2. Evolution de la politique de développement rural en Algérie

Plusieurs politiques agricoles et rurales ont été mises en place afin d'améliorer le secteur agricole qui devait contribuer avec efficacité au développement général du pays. Les principales politiques sont:

2.1. Autogestion

Au terme de la période coloniale, après le départ des colons, l'Etat Algérien a récupéré les terres anciennement exploitées par les paysans français, les a organisées dans le cadre du secteur public dit autogéré. Par ailleurs, l'autogestion correspond à une forme d'organisation et de gestion de l'agriculture, institutionnalisée par les décrets de mars et d'octobre 1963, qui ont donné naissance à la création des comités de gestion des biens vacants et réglemente leurs fonctionnements, cela a donné aussi naissance à l'office national de la réforme agraire (ONRA).¹⁶

L'autogestion est un phénomène économique, social et politique complexe qui apparaît en général spontanément dans le domaine de la production et tend à s'étendre à l'ensemble de la vie sociale.¹⁷

Elle implique une remise en cause globale de la société, par un idéal de type socialiste opposé à tout centralisme et à tout autoritarisme, sur la base de l'appropriation collective des moyens de production et de la constitution de groupes autonomes de producteurs, de consommateurs, d'usagers et de citoyens.

En fait, ce qu'on a appelé l'autogestion en Algérie trouve son origine dans quatre faits :

- Le départ brusque de nombreux exploitants agricoles européens,
- L'esprit nationaliste des Algériens qui les a conduits à relever le défi du départ des Européens,
- L'absence, au niveau local, de représentants d'un Etat fort et la "véritable vacuité de l'Etat" durant la période de l'été 1962,¹⁸
- La présence de quelques militants politiques et syndicaux dans certaines régions, militants de tendance socialiste ou populiste,

¹⁶ COTE Marc: « L'Algérie », Media plus, Constantine, 2005.

¹⁷ S. KOULYTCHISKY "L'autogestion, l'homme et l'Etat. L'expérience algérienne" (Paris Menton La Haye 1974) p. 16

¹⁸ S. KOULYTCHISKY. p. 74

- La présence, au niveau de la Présidence de la République, d'un groupe d'hommes acquis au développement de formes d'organisation économique de type non autoritaire.

2.2. Révolution Agraire

Dans la charte nationale de 1976, « la révolution agraire a pour but d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole et d'abord du plus important d'entre eux la terre, pour que devienne possible, avec l'aide de l'Etat, la transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans » et plus loin « la révolution agraire constitue en outre, un stimulant pour l'industrie. La modernisation de l'agriculture et l'élévation du niveau de vie dans le monde rural élargiront le marché national et favoriseront la croissance de l'industrie. La création d'unités de production pratiquant des méthodes de cultures modernes accroîtra la demande vers les industries mécaniques et chimiques. »

Cette politique se veut donc une réorganisation du secteur agricole dans son ensemble en vue de son intégration à la stratégie d'industrialisation déjà amorcée. En effet, le fonctionnement de ce secteur tel qu'il se présentait à la veille de la révolution agraire, ne permettait pas cette adaptation. Les moyens prévus pour atteindre cet objectif sont essentiellement le remembrement des terres et la modernisation du secteur considérée à la fois comme un moyen et un objectif à atteindre.

2.2.1. Les phase de la révolution agraire

La première phase, lancée le 1er janvier 1972, avait pour but de constituer à partir des terres domaniales, des habous, et des terres des autres collectivités locales, le Fonds National de la révolution agraire (FNRA). Ne touchant pas les intérêts d'une catégorie sociale précise, cette phase s'est déroulée sans problèmes majeurs. Les terres versées au cours de cette opération portaient sur 1 446 390 hectares, dont 617 867 hectares (soit 42,7 %) ont été attribués dès la première année de cette réforme, ce qui a permis de créer 3 434 exploitations sous diverses formes ¹⁹ pour 43 784 bénéficiaires répartis comme suit

¹⁹ - CAPRA : Coopérative agricole de production de la révolution agraire - CAEC : Coopérative agricole d'exploitation en commun - GMV : Groupement de mise en valeur - GEP : Groupement d'entraide paysanne - GAI : Groupement agricole d'indivisaires

Tableau 02 : Répartition des exploitations de la R.A

Types d'exploitations	Nombre	Attributaires
GMV	258	6 650
CAEC	707	11 580
CAPRA	1 349	24 434
Attrib. individ.	1 120	1 120
Total	3 434	43 784

Tableau. Répartition des exploitations de la R.A. : 1ère phase

La deuxième phase, lancée le 17 Juin 1973, avait pour objectif la nationalisation des propriétés des absentéistes et la limitation des grandes propriétés foncières ; les terres ainsi récupérées seraient versées au FNRA. Ces actions devaient toucher 50 051 propriétaires recensés dont 34 056 au titre d'absentéistes et 15 995 concernés par la limitation. Cette phase rencontra une grande résistance de la part de la bourgeoisie foncière dont une grande frange intervenait directement ou indirectement dans les appareils de l'Etat. Cette résistance limita la portée de cette phase, seulement 26 454 propriétaires ont pu être nationalisés pour une superficie de 479 904 hectares.

La troisième phase, qui devait concerner l'aménagement de la steppe et la limitation du cheptel dans cette zone, n'a pu être lancée réellement et connu dès ses débuts, comme pour la deuxième phase, une très forte résistance de la part des gros éleveurs. La réalisation de cette phase s'avéra très difficile vu la grande mobilité du cheptel.

2.2.2. Les objectifs de la révolution agraire

- La révolution agraire est une opération éminemment politique, dans ses fondements comme ses buts, qui constitue une démontion fondamentale de la construction du socialisme sa réalisation doit par conséquent respecter les méthodes même de la construction socialiste dans notre pays. C'est-à-dire avant tout, décentralisation, démocratie, participation des intéressés eux-mêmes, mobilisation de l'ensemble des institutions publiques, et adaptation des instruments technico-administratifs.²⁰

- La révolution agraire a pour but d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole et d'abord du plus important d'entre eux, la terre, que devienne possible, avec l'aide de l'Etat, la transformation radicale des conditions de vie et de travail des

²⁰ Charte de la Révolution Agraire, Kara, Alger 1975, p.34

paysans.²¹

- La révolution agraire substitue à l'ancienne exploitation coloniale et féodale une organisation socialiste qui met fin au dualisme entre secteur traditionnel et secteur développé, oriente principalement la production vers la satisfaction des besoins nationaux, abolit l'absentéisme, la sujétion à une hiérarchie tribale exploiteuse, la khemassa et ses équivalents pastoraux, en même temps qu'elle supprime toute forme de commerce spéculatif sur les ressources en eau en les nationalisant.²²

2.3. Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)

L'Algérie a traversé durant les années 90 une période de tensions politico-économiques au cours de laquelle le secteur agricole été livré à lui-même et n'était pas à la tête des priorités. A partir de l'an deux mille,

Un Plan National de Développement Agricole (PNDA) a été mis en place. Il avait pour objectif de préparer le secteur de l'agriculture et du développement rural à jouer les premiers rôles en matière de développement et de croissance économiques dans un contexte de gestion durable des ressources naturelles et d'amélioration du degré de sécurité alimentaire. Pour refaire, ce projet ambitieux se devait de créer les conditions techniques, économiques, organisationnelles et sociales favorables. Les différents objectifs sont résumés dans ce qui suit :²³

- La mobilisation prioritaire des ressources hydriques,
- La réduction de l'enclavement par l'ouverture de pistes,
- Le développement d'activités agroalimentaires par l'aide à la création de petites entreprises,
- L'appui à la création de coopératives,
- Le développement de services sociaux de base et d'accès aux ressources.

²¹ Ibid, p.14

²² Charte Nationale du peuple algérien, dans : Algérie, naissance d'une société nouvelle, Edition sociales, Paris, 1976, p.167

²³ MOULAI Adel, Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (développement agricole et rural « Etude Nationale Algérie », Volume 1), Plan Bleu Centre d'Activités Régionales, Sophia Antipolis, Mai 2008

Afin de consolider le PNDA un Plan National du Développement Rural (PNDR) est venu renforcer l'intéressement aux territoires ruraux et leur développement harmonieux tout en conciliant les objectifs environnementaux et les objectifs de développement économique et social notamment le rétablissement des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

2.4. La stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD)

La Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD) se devait de préparer et de mettre en place les outils et les dispositifs adéquats et faisables pour amorcer un développement intégré, harmonieux, équitable et durable des différents territoires ruraux en l'occurrence, les territoires dévitalisés, les territoires ruraux profonds, les territoires agricoles potentiellement compétitifs et territoires agricoles contigus des espaces urbains.²⁴

Stratégie testée entre 2003 et 2005, la SNDRD a été lancée depuis 2007 jusqu'à 2013, elle est devenue une réalité politique adoptée par le conseil du gouvernement et consolidée le 15 mars 2006 par la création de la commission nationale de développement rural (CNDR), et par la mise en place de 48 cellules d'animations du développement rural. Les objectifs de cette stratégie s'articulent essentiellement autour :

- L'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux et leurs assurer la sécurité alimentaire ;
- La diversification des activités économiques dans les espaces ruraux ;
- Renforcement de la cohésion sociale et territoriale ;
- Le rétablissement des équilibres écologiques et la valorisation des patrimoines ruraux.

2.4.1 Les axes de la stratégie

Pour rappel, la stratégie s'articule autour de quatre (4) axes visant la promotion de partenariats entre les différents acteurs du développement et d'une intégration multisectorielle, l'appui à la mise en œuvre d'activités économiques innovantes, la valorisation et la gestion équilibrée et durable des ressources et des patrimoines des territoires, la synergie économique et sociale.

²⁴ BESSAOUD Omar, La stratégie de développement rural en Algérie, Options Méditerranéennes, Sér A / N°71, 2006

Les principaux axes de cette stratégie sont :

- Valorisation équilibrée de la gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ruraux ;
- Etablissement du partenariat local et de l'intégration multisectorielle au sein des territoires ruraux.
- Gestion durable des ressources et du patrimoine des régions rurales ;
- Appui à la promotion de la pluriactivité et de la mise en œuvre des activités économiques innovantes dans les espaces à caractère rural.

2.4.2 Le cheminement de la stratégie

Elaborée dans le cadre d'une interactivité avec les autorités et populations locales, la SNDRD a bénéficié de l'appui technique de l'expertise nationale et étrangère pour d'une part, apprécier la validité de la démarche de développement rural intégré retenue et d'autre part, s'assurer de la pertinence des outils d'intervention qui l'accompagnent pour la rendre opérationnelle au niveau de l'ensemble du pays²⁵

Figure02: Le cheminement de la SNDRD.



Source : Audition 2007. Rapport sur le développement rural et ses perspectives, Présentation power point. Document de synthèse et ses 14 annexes, MDDR, août 2007

²⁵ Le Renouveau rural, Commission nationale du développement rural, op cit. P47.

2.5. Le projet de proximité et de développement rural intégré (PPDRI)

Le projet de proximité et de développement rural intégré comprend tous les projets qui sont destinés à promouvoir un développement rural et agricole durable, par une approche décentralisée, ascendante et participative.

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), est considérée comme l'un des instruments les plus performants, visant ainsi un développement local dans les zones rurales, c'est une démarche décentralisée, s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant pour l'atteinte d'un objectif commun :

- D'améliorer les conditions et la qualité de vie des populations par la réhabilitation des villages et des Ksour, la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales;
- Renforcer les capacités des institutions et des populations rurales.

3. Le Renouveau Rural

Deuxième volet du cadre stratégique défini, construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré, PPDRI), cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs²⁶(montagnes, steppe, Sahara).

Il vise à réinsérer, dans l'économie nationale, les zones marginalisées en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque-là négligés. Ces zones sont ainsi appelées à devenir une source potentielle d'exportations agricoles algériennes.

Pour concrétiser ces objectifs, le Renouveau Rural fera appel à deux outils : le Système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural (SI-PSRR) et le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (SNADDR).

²⁶ <http://www.dgf.org.dz/fr/content/developpement-rural>

Les objectifs de la politique de renouveau rural reposent sur la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) à initier dans le cadre des quatre (04) principaux thèmes fédérateurs suivants:

- La modernisation des villages et K'sour pour l'amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural
- La diversification des activités économiques qui vise le développement de l'économie locale
- La protection et la valorisation des ressources naturelles;
- La protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel par le développement des produits du terroir et la préservation des sites et Produits historiques et culturels.²⁷

3.1. Programme d'action pilote pour le développement rural et l'agriculture - ENPARD Algérie :

Plus spécifiquement, l'initiative ENPARD vise à accompagner la formulation et l'application de politiques publiques renouvelées en vue de répondre aux défis de la sécurité alimentaire, de la diversification des économies rurales et de l'amélioration de la gouvernance locale dans les territoires ruraux.

Le PAP-ENPARD a donc été conçu pour accompagner la mise en œuvre de la politique de développement agricole et rural de l'Algérie dont l'approche innovante et volontariste a pour but de redynamiser les territoires à travers le développement de projets et d'initiatives de développement locaux intégrés et durables.

3.1.1 Les objectifs :

Le Programme a pour vocation de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural.

Son objectif spécifique est d'améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales en facilitant l'émergence d'une nouvelle génération de projets innovants de

²⁷ <http://www.dgf.org.dz/fr/content/programme-d'actions-pilote-pour-le-developpement-rural-et-agriculture-enpard-algerie>

développement agricole et rural impliquant l'ensemble des secteurs économiques concernés en favorisant la mutualisation des ressources et des moyens par l'approche participative et intersectorielle.

La démarche du PAP-ENPARD se veut participative, en mettant en synergie les différents secteurs d'activités du milieu rural générateurs de revenus tels que l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'artisanat ou le tourisme.

3.1.2 Résultats attendus :

La stratégie du programme est basée sur trois axes d'intervention correspondant aussi aux trois résultats attendus :

Résultat 1 : Mise en place d'un processus participatif pour l'identification des projets de développement rural durable dans les wilayas pilotes ;

Résultat 2 : Mise en valeur des produits et des ressources locaux et amélioration de leur qualité en vue de leur mise sur le marché ;

Résultat 3 : Renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives Entrepreneuriales des acteurs locaux.

Pour mettre en œuvre ces 3 résultats les activités de base prévues dans les zones pilotes sont :

- Le développement du processus participatif avec les acteurs locaux ;
- L'identification de projets de développement rural et agricole à partir de diagnostics territoriaux participatifs permettant la valorisation des produits locaux ;
- L'intégration des projets de développement dans une dynamique socio-économique créatrice de richesse et génératrice de revenus durables ;
- La création de compétences nouvelles en identifiant des actions de développement rural innovantes ;
- Le renforcement des connaissances et des compétences des acteurs de terrain ;

- Le développement de l'esprit d'initiative et de l'approche entrepreneuriale.²⁸

3.2 Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural

3.2.1. Les grands axes de cohérence de la politique de l'Etat

Les politiques d'aménagement du territoire ne sont pas figées ; mais sont élaborées à partir de scénario ; qui sont mis en œuvre ; puis évalués et corrigés par rapport aux objectifs visés et par rapport aux évolutions du contexte. (MDDR, 2007). La conception de ces politiques prend en compte trois dimensions :

- Les orientations et les choix politiques nationaux exprimés en schémas directeurs et scénario de développement.
- Les politiques sectorielles.
- Les politiques territoriales.

3.2.2 Les modes d'intervention de l'Etat

Les modes d'intervention de l'Etat se déclinent en trois secteurs interdépendants:

- les acteurs économiques: les petites et les grandes entreprises, l'artisanat, le commerce, les professions libérales...
- le secteur des services: administrations déconcentrées, institutions, la santé,...
- le secteur de la connaissance et des savoirs: institutions d'enseignement, universités...

3.3 La Politique de Renouveau Agricole et Rural et la mise en œuvre des PPDR

Les axes stratégiques de mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Elle passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de Changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation.

Il s'agit ainsi de réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé et grâce à une forte implication des différents acteurs et à l'émergence d'une nouvelle gouvernance dans la politique agricole.²⁹

²⁸ Ibid

²⁹ LAIB Siham Doctorante « Economie des Services et Développement des Territoires » Université de Jijel

3.3.1 Le PPDRI

Le projet de proximité de développement rural intégré est l'outil d'intervention privilégié en zone rurale. Construit sur la base d'une démarche participative, il favorise l'intégration à la base des différentes interventions et ressources financières. (MDDR, 2007)

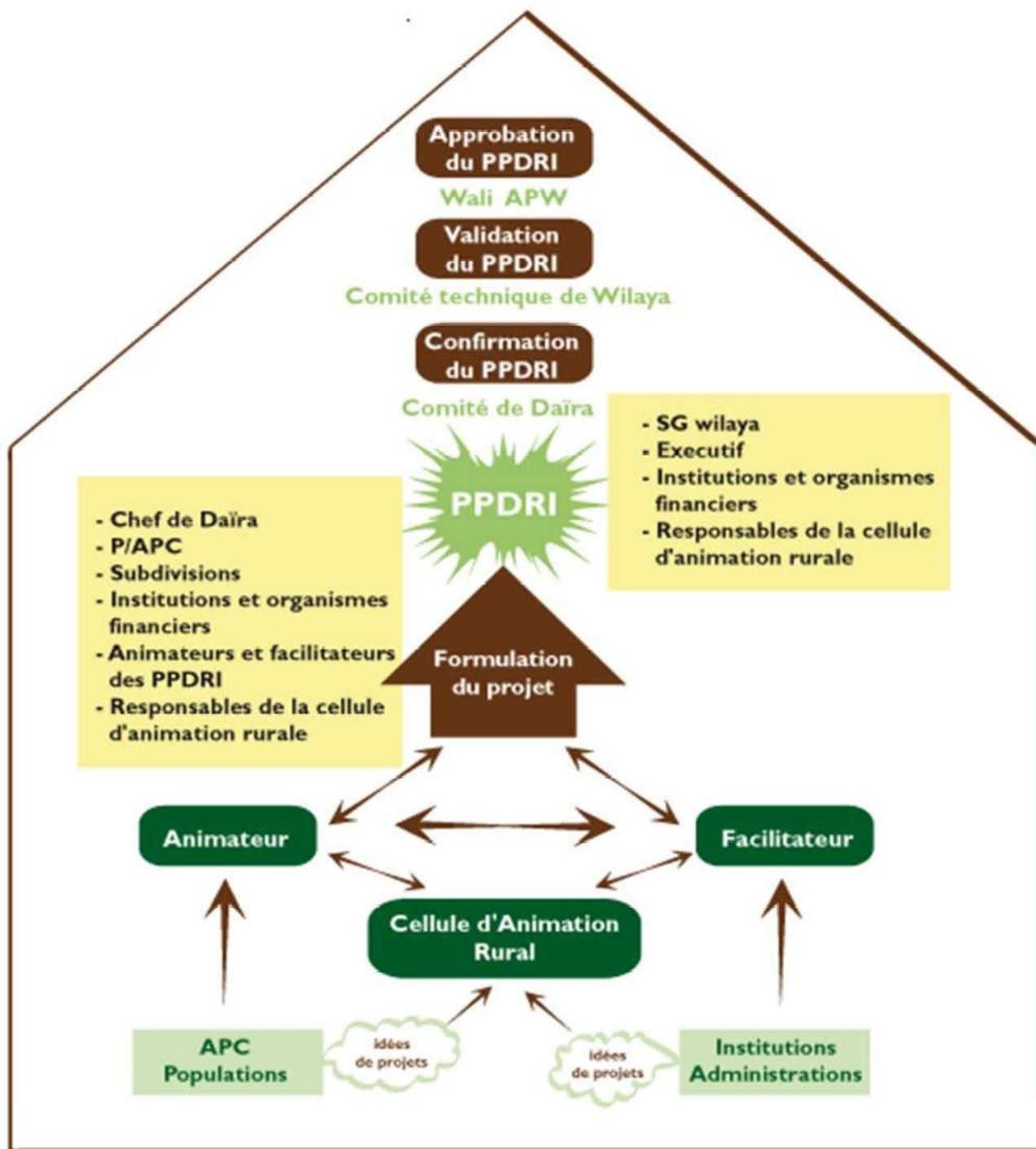
Le PPDRI est réalisé sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines, le PPDRI est un projet :

- Fédérateur construit de manière ascendante.
- De proximité qui renvoie à une volonté de décider et d'agir ensemble au plus près des territoires d'intervention, en concertation permanente avec les populations qui y habitent, et qui partagent les mêmes préoccupations et donc les mêmes besoins.
- Intégré et intersectoriel qui vise l'intégration de tous les secteurs d'activité.³⁰

³⁰ Ben sania Madjeda, mémoire de fin d'étude pour l'Obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie Saharienne

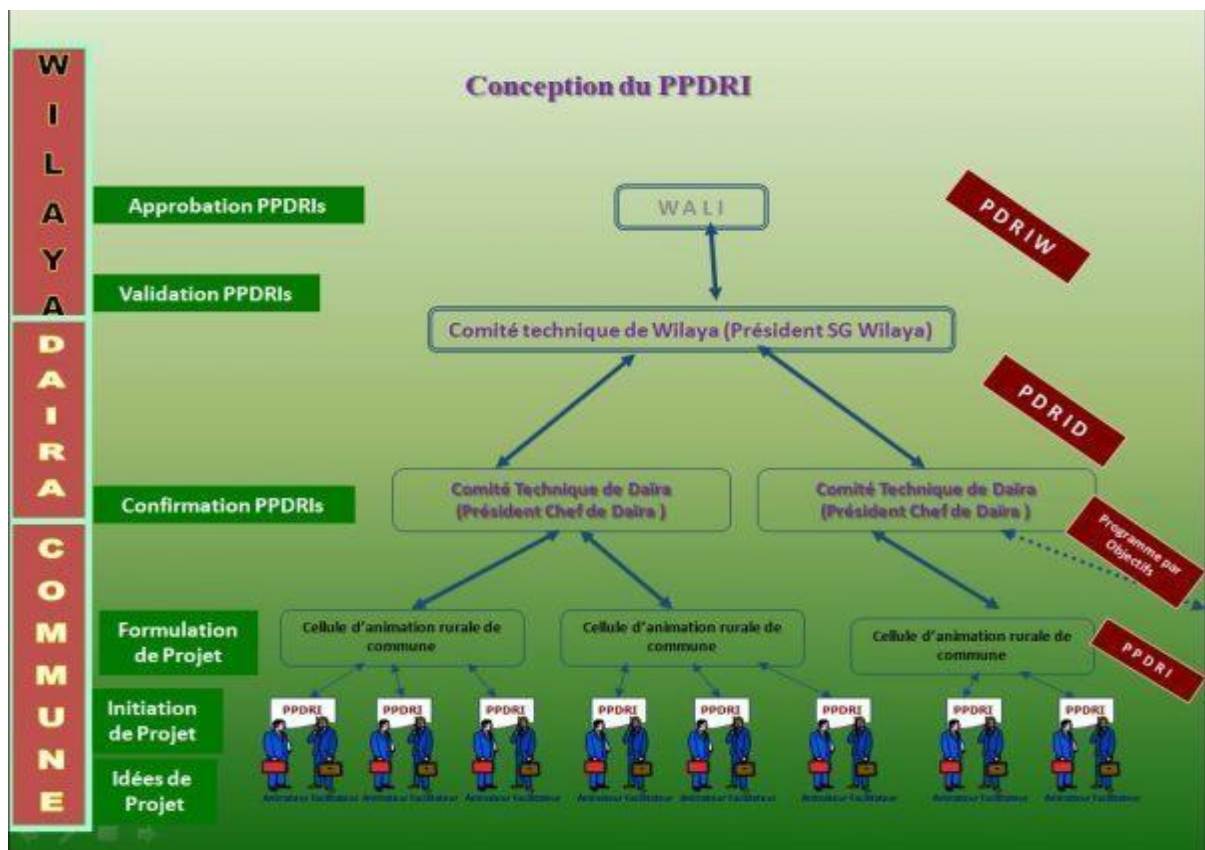
3.3.2 La mise en œuvre du PPDRI

Figure 03: mise en œuvre du PPDRI



Source: Schéma générale de la Politique du Renouveau Rural. (Référence électronique 6)

Figure04 : gestion des PPDRI



Source : Développement Rural en Algérie: Gestion des Projet PPDRI

3.3.3 Les acteurs des Projets PPDRI³¹

3.3.3.1. Le chef de Daïra:

Le Chef de Daïra coordonne au sein de la Daïra l'ensemble de la mise en œuvre des PPDRI. Il dispose pour cela :

- du **Système National d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (Rural et Local) « SNADDR »** qui lui permet de connaître l'ensemble des caractéristiques de ses communes, et de définir ainsi les priorités d'intervention.
- D'une ou des cellules d'animation rurale (Daïra et/ou commune) désignée par lui-même et qu'il préside,
- Des agents de développement au sein desquels il désignera,

³¹ Conception des Projets PPDRI dans le cadre de développement agricole et rural en Algérie août 28, 2018.

- pour chaque PPDRI, le facilitateur qui fera équipe avec l'animateur issu de la communauté rurale

3.3.3.2. Le facilitateur

- Le facilitateur, agent technique de l'administration des forêts, est désigné par le Chef de Daïra en collaboration avec le Conservateur des Forêts, pour être l'interlocuteur des communautés rurales au titre du 'dispositif PPDRI'.
- Il est désigné notamment pour sa capacité à remplir les missions qui lui sont dévolues, et se retrouve aussi bien au niveau de la Conservation des Forêts, qu'à celui de la Circonscription des Forêts ou du District des Forêts.
- Il est chargé de suivre le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré dans toutes ses phases et ses tâches au profit des populations concernées.

3.3.3.3 L'animateur

L'animateur : Agent privé Représentant de la communauté rurale dont le rôle est d'animer le projet :

- Information en continu de la communauté rurale sur l'avancement du projet,
- Suivi et accompagnement avec le facilitateur des différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet (collectives ou individuelles).
- Il peut être désigné un ou plusieurs animateurs au sein de la communauté. On s'attachera dans ce dernier cas à ce qu'une femme puisse être désignée pour suivre les questions relatives à la condition féminine.

3.3.3.4. Les banques

- Les banques (ou organismes de crédit) sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre des Projets PPDRI.
- Au niveau national : elles sont partenaire financier de la PRR, en particulier en tant que gestionnaires conventionnés des fonds publics destinés au financement de développement agricole et rural.

- Au niveau local: le représentant de l'agence locale est membre des différentes instances consultatives et de suivi : cellule d'animation, comité technique de Daïra et comité technique de Wilaya.
- Au niveau individuel des porteurs de projet, l'organisme bancaire reçoit les dossiers individuels, les évalue et décide de la mise en place du financement.
- A ce titre l'agence locale de la banque peut constituer un guichet unique pour l'accès aux dispositifs publics (ANSEJ, CNAC, PME, FNDIA, FDRMVTC,...).

3.3.3.5. La cellule d'animation rurale communale (CARC)

La cellule d'animation rurale communale est présidée par le P/APC et regroupe en son sein :

- Les représentants des APC,
- Les représentants de la société civile,
- Les représentants des organisations rurales,
- Les personnalités et leader locaux,
- Les représentants des populations porteurs de projet individuels ou collectifs.

La cellule d'animation rurale a pour mission principale la formalisation du projet PPDRI :

- Recueillir les idées de projets PPDRI proposés ainsi que les informations nécessaires et relatives au territoire concerné.
- Favoriser et de coordonner la mobilisation des compétences techniques administratives et financières,
- Accompagner l'ensemble des différentes phases de mise en œuvre,
- Enfin suivre et évaluer les projets approuvés.

3.3.3.6. Le Comité technique de Wilaya (CTW)

Le comité technique de Wilaya est présidé par le secrétaire général de la Wilaya, qui représente le Wali. Il est composé des Directeurs de l'exécutif directement concernés, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées.

Le comité technique de Wilaya valide le projet au plan technique et financier. Cette validation est consignée dans le procès-verbal de réunion.

3.3.3.7. La commission nationale de développement rural (CNDR).

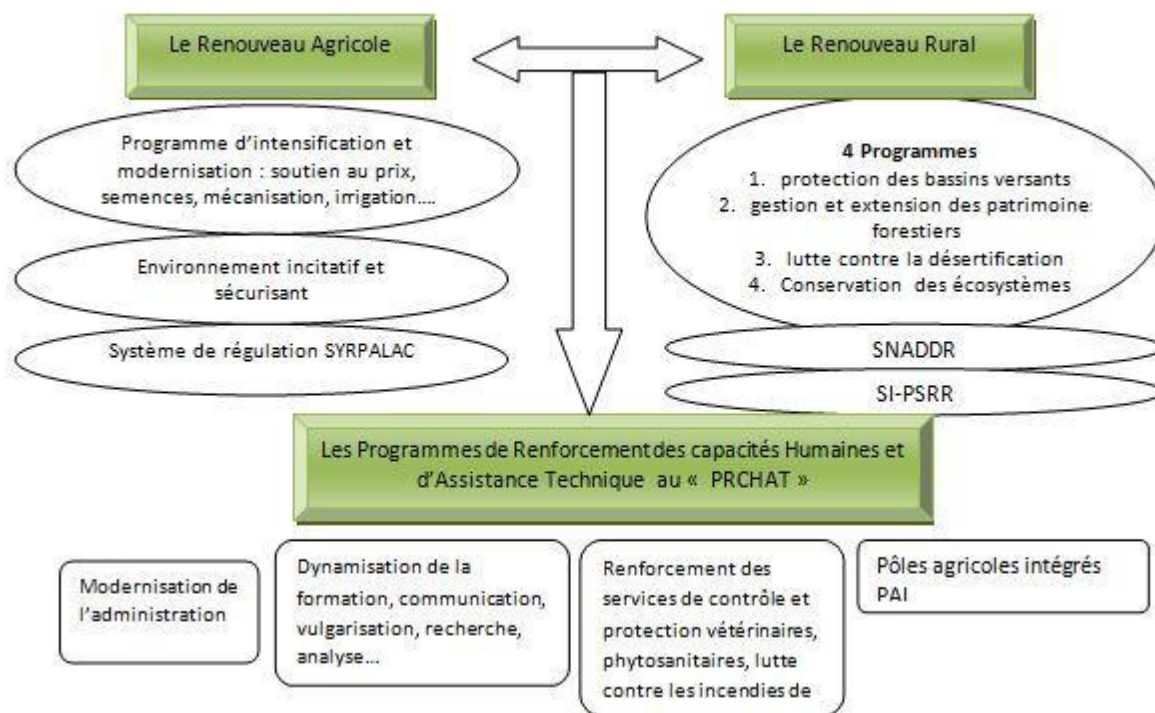
Cette commission a pour missions :

- D'analyser les rapports des autorités locales sur les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable ;
- D'analyser l'impact des processus et des politiques de soutien et proposer les ajustements nécessaires ;
- De dresser le cas échéant, le bilan des difficultés rencontrées ;
- De proposer des mesures d'ordre économique ou social au vu de l'évolution l'indice de développement rural durable;
- D'élaborer un rapport annuel d'évaluation de la stratégie nationale de développement rural durable.

3.4 Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural :

La politique de Renouveau Agricole et Rural, instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire, se décline en trois volets complémentaires :

- Le Renouveau Agricole,
- Le Renouveau Rural,
- Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT).

Graphes N° 05 : Les piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural

Source : MADR, la politique de renouveau rural, 2006

3.4.1 Le Renouveau Agricole :

Le renouveau agricole met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur pour assurer durablement la sécurité alimentaire du pays. Il encourage l'intensification et la modernisation de la production dans les exploitation et leur intégration dans une approche « filière » pour recentrer les nombreuses actions de soutien aux investissements réalisés dans le secteur, autour de l'instauration de valeur ajoutée tout le long d'une chaîne allant de la production à la consommation, l'objectif visé par ce pilier est l'intégration des acteurs et la modernisation des filières pour accroissement durable, internalisé et soutenu de la production agricole. Il se traduit, en termes opérationnels, sous forme des grands types d'actions (MADR, 2010): - la mise en place d'un système de régulation (SYRPALAC) qui a deux objectifs : d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles, pomme de terre, tomate, viandes) et, d'autre part, assurer une protection des revenus des agriculteurs et celles des consommateurs. Pour atteindre ces deux objectifs, les actions programmées visent à renforcer les instruments nécessaires à la régulation ainsi que les capacités nationales de stockage des produits agricoles et les capacités d'abattage des animaux.

la création d'un environnement incitatif et sécurisant grâce au lancement du crédit de campagne sans intérêt au renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, à un dispositif d'assurance efficace contre les baisses de rendement et les calamités agricoles (FGCA), au renforcement de la mutualité rurale de proximité, au soutien des organisations professionnelles et interprofessionnelles, à une meilleure adaptation des mécanismes de soutien et des circuits d'approvisionnement en intrants ainsi qu'à travers un effort de sécurisation foncière.

3.4.2 Le Renouveau Rural :

le programme de renouveau rural a pour objectif le développement harmonieux équilibré et durable des territoires ruraux, il met en avant l'idée selon laquelle il n'y a point de développement sans intégration à la base des interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens, à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) pris en charge par les acteurs locaux. En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif, le pilier du renouveau rural se situe délibérément dans le cadre de la réforme de l'état, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Bien que l'agriculture soit demeurée une composante forte de l'activité économique des zones rurales, le renouveau rural élargit son champ d'application aux autres secteurs d'activités en milieu rural en promouvant l'inter-sectorialité

3.4.3 Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs :

Ce troisième pilier vient en réponse aux difficultés rencontrées par les acteurs à pleinement s'intégrer dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, il se traduit dans un programme d'envergure de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique qui engage le pays dans la voie: - d'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ; - d'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur ; - d'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les Institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ; - d'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

3.5 Conception du projet

L'initiation du PPDRI est issue d'une idée locale, de l'identification de préoccupations qui émanent:

- d'une personne (le ménage est l'unité de base), groupe de personnes ou communauté déjà organisée ;
- de l'Assemblée Populaire Communale ;
- de l'Administration décentralisée qui intervient sur des communes défavorisées ou à promouvoir, en engageant une concertation avec les communautés rurales intéressées.

3.6 Préparation du projet

La préparation du PPDRI consiste à:

- Mettre en place l'équipe du projet: animateur et facilitateur. L'animateur est désigné par la population ou l'APC concernée, le facilitateur par le Chef de Daïra au sein de la cellule d'animation rurale communale.
- Réunir l'ensemble des informations: caractérisant le territoire et de dégager les grandes lignes du future projet.

3.7 Principaux enjeux

- Enjeu économique : combattre la pauvreté, réduire la dépendance alimentaire..,
- Enjeu social : la lutte contre l'exclusion sociale, la marginalisation, l'isolement, la précarité, l'indifférence,
- Enjeu environnemental : préservation des milieux naturels, protection des espaces ruraux,
- Enjeu politique : stabilité et paix sociale, réhabilitation de la vie dans le monde rural, disparition du phénomène de l'exode rural, intégration des régions rurales dans la vie politique.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons présenté les différents politiques de développement rural en Algérie ont ce basant sur la politique de renouveau rural et son programme (le projet de proximité de développement rural intégré), ainsi que les objectifs visés par cette démarche et ou même temps présenté les différents acteurs de ce programme.

A cet effet, la réalisation des programmes et projets de proximité de développement rural, s'inscrivent dans cette optique de réduire et de faire disparaître, progressivement, cette façade dégradante, et de tenter de redonner espoir aux populations locales et acteurs du monde rural, en ciblant plusieurs objectifs :

- Une revitalisation des espaces ruraux.
- Une proximité qui se veut plus incitative et transparente.
- Une approche plus collée à la connaissance du monde rural.
- Réduction du taux de la pauvreté rurale.
- Création plus d'emplois ruraux, plus durables et permanents. Modernisation des sociétés rurales.

Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

INTRODUCTION

Après avoir posé les bases théorique de notre travail, on peut dire que la participation est une affaire qui concerne toutes les personnalités d'une région qui se cultive à travers des générations, pour réussir un projet de développement, chacun doit contribuer de mieux qu'il peut. Mais disposer des moyens nécessaires à sa contribution pour la réunion de meilleures d'émancipation sociale, économique, et culturelle. Nous allons essayer dans ce dernier chapitre de répondre à notre problématique « **Quelle place pour la participation des Acteurs ?** » À travers une enquête de terrain au sein de la commune de BARBACHA, par un questionnaire.

1. Présentation de la commune de Barbacha

1.1 Aperçu historique

La commune de BARBACHA est issue de la commune mixte de la Soummam en 1957 au temps du colonialisme, elle répondait aux besoins de la politique de répression, de division et de contrôle de population indigènes. D'ailleurs le nombre d'habitants ne dépassait guère les 5000.

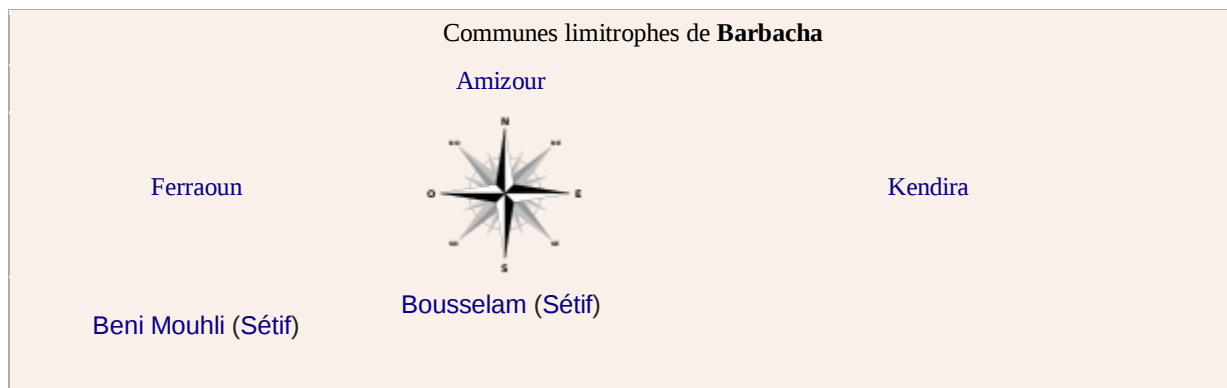
Au lendemain de l'indépendance en 1963, BARBACHA devient commune mère avec le rattachement de 03 ex- communes à savoir : Khellil, Tifritine et Feraoun.

En 1984, le découpage administratif de territoire national remet la commune de BARBACHA à des normes physiques gérables 83.77 km² constituant 02 ex- commune BARBACHA et KHELLIL composées de 48 villages ou hameaux. Traversé par une route nationale N°75 reliant AMIZOUR à KENDIRA.

1.2 La situation géographique

La commune de BARBACHA est située au Sud Est de la wilaya de BEJAIA, limitée par :

- La commune d'AMIZOUR au Nord.
- La commune de KENDIRA au sud Est.
- La commune de FERAOUN à l'Ouest.
- La commune de BENI MOUHLI et BOUSSALEM (wilaya de SETIF) au sud.

Figure 05 : les communes limitrophes de la commune de Barbacha**Graphe N06 : Situation de la commune de Barbacha dans la wilaya de Bejaia**

Source : www.wikipedia.org

1.3 Situation physique :

Sur le plan physique, il s'agit d'un relief montagneux très accidenté constitué par les forêts et les maquis retrouves des sommets élevés : Djebel Affroune 1.192 M, Draa larbaa 1010M.

Des formations calcaires compactes (extrémité ouest) du djebel Bouamrane. L'érosion accélérée affecte en grande partie les terrains schisteux notamment les versants des cours d'oued Amacine et L'oued Amizour, L'essentiel du peuplement humain se localise sur les crêtes, les replats de versant et le long des voies de communication, situe à une hypsométrie variant entre 400 et 1034 m d'altitude.

Deux ensembles bien distincts se définissent dans la région :

- Une zone de montagne formée par la chaine des Babors qui est résultante d'une histoire tectonique, sédiment logique qui occupe 24 % de la superficie totale de la commune.

- Collines et piémonts englobent le 2^o ensemble et occupent les $\frac{3}{4}$ (75%) de superficie totale de la commune avec néanmoins la présence d'un faisceau de plaines très réduit (1%environ) en résumé :

- Zone de montagne2010, 48 m2 (24%)
- Collines et piémonts....6282, 75 m2 (75%)
- Plaines83,77 m2 (1%).

Climatologie :

La proximité de la mer confère à la région un climat méditerranéen qui fait que les précipitations sont généralement suffisantes en période hivernal.

1.4 La démographie

La population de Barbacha compte une population de 16769 habitants repartie comme suite :

- Agglomération chef-lieu : 3136
- Agglomération Secondaire : 12000
- Zones et Eparses : 1633

1.5 Les ressource de la commune

Les ressources locales de la commune de Barbacha sont relativement faibles qu'elles se limitent essentiellement à une aviculture vivrière dont l'arboriculture caractérisée par le figuier et l'olivier est la plus répondu.

En ce qui concerne l'industrie, on n'y trouve malheureusement aucune unité relevant de ces domaines pour absorber le taux de chômage qui le cesse d'augmenter d'une année à l'autre.

Par a ailleurs, le peu de structure qui offrent de l'emploi sont essentiellement celles de secteur éducatif (lycée, CEM, primaire), santé, PTT et administration, ces derniers ne répondent aux besoins de la population.

1.5.1 Les infrastructure scolaire :

- Primaire 14 écoles avec 93 salles de classes 1347 élèves scolarisé.
- Moyens 04 CEM avec 32 salles de classes 1569 élèves scolarisé.
- Secondaire02 lycée avec 22 salles de classes871 élèves scolarisé.
- C.F.P.A01.

1.5.2 Les infrastructures sanitaires :

- Polyclinique.....01
- Centre de santé ...01
- Salle de soins05
- Pharmacie d'état01
- Pharmacie privée...03
- Cabinets médicaux...03 dont 01 chirurgien-dentiste.

1.5.3 Service public

- DAIRA01
- APC...01
- ETAT CIVIL....01
- ANTENNE ADMINISTRATIF....02
- P.T.T.....01 AVEC 02 ANTENNES
- DETACHEMENT GARDE COMMUNAL....01
- TRESORIER COMMUNAL....01

2. Présentation de l'enquête du terrain

L'approche méthodologique utilisée est basée sur la recherche documentaire, la détermination de l'échantillon d'enquête, la collecte et le traitement des données et le traitement des résultats

2.1 Méthodologie d'approche de terrain

Nous devons effectuer une enquête de terrain en allant à la rencontre des acteurs dans l'objectif de recueillir toutes les informations nécessaires à notre analyse. L'approche de terrain doit être faite dans le respect de certaines règles méthodologiques. L'enquête doit répondre à des objectifs tracés. Nous devons d'abord définir la population cible, un ou plusieurs outils de collecte des informations auprès de l'échantillon choisis doivent être sélectionnés, par la suite, définir la méthode d'approche des acteurs et prévoir le déroulement de l'enquête.

Cette enquête s'est justifiée dès lors que la problématique de recherche que nous avons posé, qui consiste, rappelons-le quelle place pour la participation des acteurs ? Cas de la commune de Barbacha. Il paraît alors systématique de se rapprocher objectivement de ces acteurs afin qu'ils puissent livrer les éléments de réponse à notre problématique.

2.2 Les objectifs de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain que nous avons menée constitue le complément essentiel, voire l'étape principale, du développement théorique concernant le sujet d'étude. Elle vise, bien évidemment, à identifier tout élément pouvant contribuer à la clarification de la problématique centrale de notre travail. Elle se donne pour objectifs de collecter le maximum d'éléments d'informations liées à notre terrain d'étude ; de dégager les données concernant les acteurs ciblés et d'explorer la perception des acteurs quant aux obstacles et freins aux projets de développement.

2.3 La population cible

La population cible dans le cadre de cette recherche est constituée des élus locaux, des responsables d'organisation de la société civile (OSC), les fonctionnaires de la commune, des associations à caractère culturelles sportives et sociales ainsi que la population locale.

- Les élus locaux sont le maire et les adjoints au maire, des conseillers, Ils sont les premiers responsables administratifs devant prendre des actions de développement de la commune.
- Les responsables ou animateurs d'organisations de la société civile (OSC) sont les associations à différentes caractères (sportive, culturelles et sociales et religieuse),
- Les fonctionnaires de la commune, comme leur nom l'indique, sont des agents sous contrats travaillant pour la mise en œuvre des activités dans la commune.
- Enfin les populations sont constituées des hommes, femmes vivant sur le territoire communal.

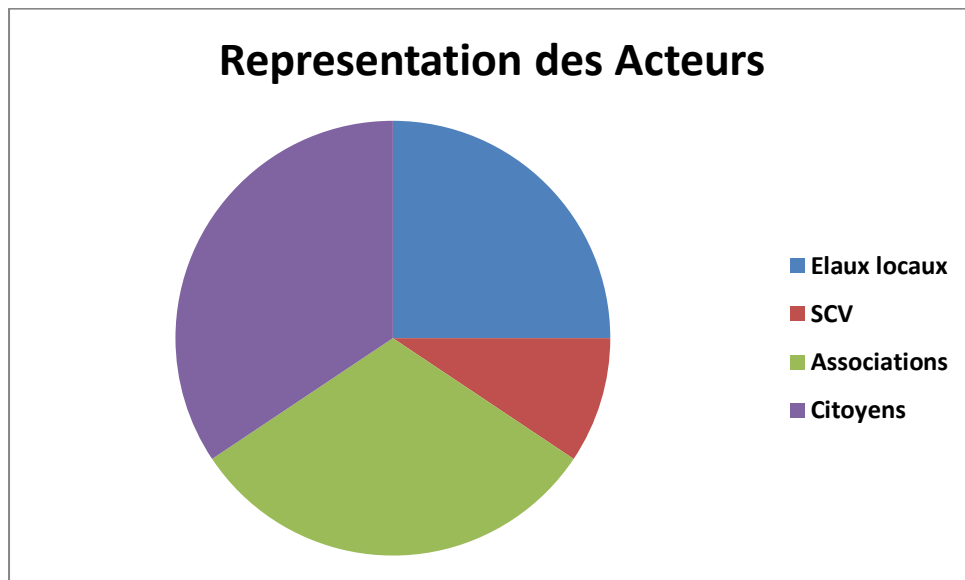
Tableau 03 : Répartition statistique des cibles de l'enquête

Unité d'enquête	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation %
Elus locaux	8	8	100
Sages et comité de village	4	3	75
Associations	16	10	62.5
Citoyens	20	11	55
Total	48	32	66.67

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Comme le tableau ci-dessus le montre un nombre important des acteurs locaux, on fait l'objet de réponse à notre questionnaire dans le taux de réalisation et de 66.67 % soit un nombre de 32 acteurs sur 48 prévu.

Figure 06 : Représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisée



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

2.4 Structure et contenu de questionnaire

Afin de pouvoir approcher, de la manière la plus objective possible, les acteurs de l'échantillon sélectionné dans le but de collecter des informations nécessaires à notre étude pour confronter nos hypothèses sur le terrain, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre investigation dans la commune de Barbacha. Il vise à structurer des réponses autour de l'existence de la participation au développement rural au sein de la commune.

Afin de rendre le questionnaire assez compréhensible et pertinent, nous avons établi deux Types de questions :

Questions fermées :

Une question est dite fermée lorsqu'on enferme la personne interrogée dans un choix parmi les seules réponses. Ces réponses sont prévues à l'avance et l'enquêteur coche des cases pour répondre. Par Exemples :

Quelle est la vocation économique de la commune de Barbacha ?

- a- L'agriculture
- b- Tourisme
- c- L'artisanat
- d- commerce

Les questions fermées dichotomiques :

Pour lesquelles la personne interrogée est contrainte de choisir entre deux réponses proposées comme, par exemple :

Le nombre de projets de développement rural dans la commune de Barbacha est-il satisfaisant?

☐
☐

Oui

Non

Question ouvertes :

Ceux sont des questions pour lesquelles la personne interrogée est libre de répondre par ses propres termes. Exemple :

Comment on peut développer la participation dans la commune de Barbacha ?

.....

.....

.....

Les entretiens :

L'entretien est un outil permettant d'explorer le point de vue de l'acteur enquêté. Il est par conséquent non structuré et laisse libre accès à l'acteur de choisir son point de vue.

En ce qui concerne notre enquête, nous avons pu réaliser quelques entretiens, avec Le Maire de la commune et son adjoint et quelques fonctionnaires de la commune.

2.5 Les difficultés rencontrées lors de notre enquête

Notre enquête se déroule sous forme d'un questionnaire destiné à l'ensemble des acteurs locaux concernés par la participation ou projet de développement et un entretien avec le Maire et son adjoint à l'intérieure de la commune, les problèmes majeurs que nous avons rencontrés lors de notre enquête, la distance, le temps et que certains acteurs ne sont pas habilités à nous répondre (l'alphabétisme, l'ignorance...) nous avons eu des difficultés à communiquer, vu la culture et la réticence de cette catégorie à contribuer à la réalisation de notre travail.

3. Analyse et interprétation des résultats

Après avoir présenté la méthodologie poursuivie pour le traitement des résultats obtenus de notre enquête de terrain, il conviendrait, d'analyser les résultats du dépouillement des questionnaires.

Cette analyse s'appuiera essentiellement sur les axes concernant notre problématique à savoir la place de la participation des acteurs dans la commune de Barbacha. Elle nous permettra de dégager les résultats

préliminaires, concernant l'ensemble des acteurs de l'échantillon. Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs de la commune de Barbacha concernant la participation aux projets de développement rural.

3.1 Analyse de la perception des différents acteurs

3.1.1. Description démographique de l'échantillon :

Nous allons identifier dans ce point les éléments concernant le Sexe, l'Age, le Niveau d'instruction, et la situation envers l'emploi. Cette partie vise à répondre aux questions Q1, Q2, Q3 et Q4.

➤ Selon le sexe

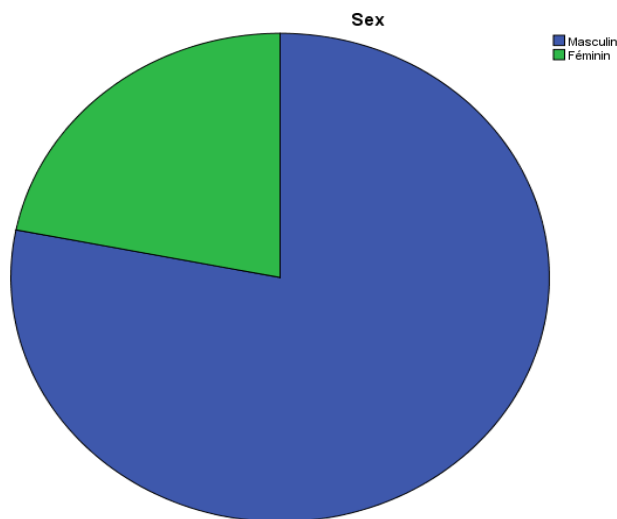
Tableau 04 : Répartition des acteurs selon le sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	25	78,1
Féminin	7	21,9
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019

En effet sur 15 questionnaires prévus pour le sexe féminin on a pu réaliser que 07, ce qui représente 21.9% de la part des questionnaires réalisés dans notre échantillon d'étude. Par contre on a pu réaliser 78.1% pour le sexe masculin.

Figure 07 : Répartition des acteurs selon le sexe



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

➤ **Selon l'âge, le niveau d'instruction et la situation d'emploi**

- **L'âge**

D'après les différents acteurs enquêtés de la commune de Barbacha on a un taux de 56.3% pour la tranche d'âge (40-60) avec 18 effectifs.

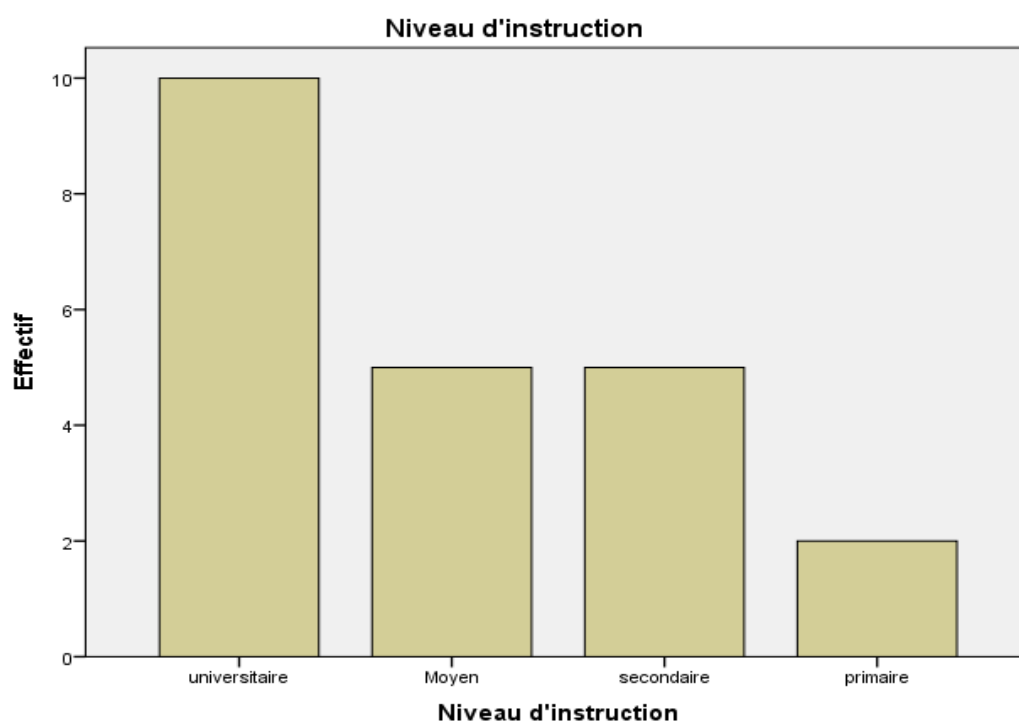
- **niveau d'instruction**

Le tableau 05 nous montre que la majeure partie des acteurs enquêtés ont un niveau d'instruction universitaire avec un taux de 31.3%, et cela peut s'expliquer par leur préférence d'occupation des postes qui font référence à peu près à leurs études universitaires. Ainsi, un taux de 15.6% pour le niveau secondaire et moyen qui ont une part aussi importante, nous pouvons dire pour ces catégories que même si les acteurs qui n'ont pas fait d'études supérieures mais ont la possibilité de participer et apporter un plus à la société. Aussi un taux de 6, 3% pour un niveau primaire.

Tableau 05: Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction

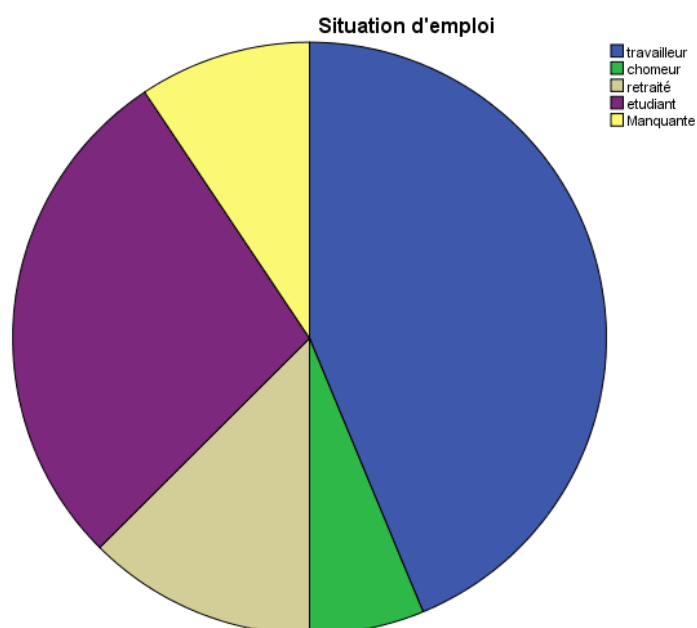
Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Universitaire	10	31,3
Moyen	5	15,6
Secondaire	5	15,6
Primaire	2	6,3
Total	22	68,8

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 08 : Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

- situation d'emploi

Figure 09 : la répartition selon la situation d'emploi

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

D'après la figure N°9, permet de classifier l'échantillon selon la situation professionnelle. Pour faire ressortir les attentes en matière de participation, une tranche de (43,8%) est composée de travailleur, et (6, 3%) des chômeurs qui sont négatif pour la situation sociale de la région. Un segment de l'échantillon (28,5%) est composé d'étudiants auquel la participation est favorable.

3.1.2. Le niveau de coordination entre les différents acteurs

D'abord, il faut savoir si les acteurs locaux participent dans la prise de décision pour le développement de leur commune. Ceci nous a amené à interroger sur leurs relations avec les autres acteurs. Nos résultats indiquent que la plupart des acteurs, soit 37,93%, estiment que le niveau de coordination moyen.

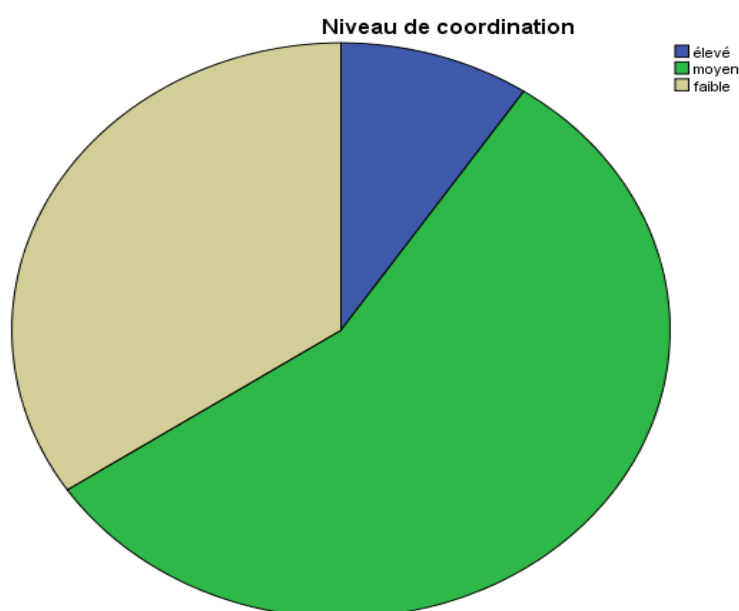
Le tableau représente le niveau de coordination entre les acteurs.

Tableau 06 : Niveau de coordination

Désignation	Effectifs	Pourcentage
élevé	3	9,4
moyen	18	56,3
faible	11	34,4
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 10: Niveau de coordination



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

le tableau 06 indique le niveau de coordination entre les acteurs, les résultats indiquent qu'une bonne partie des acteurs locaux soit 56.3% estiment que le niveau de coordination est en situation moyen et un niveau faible de 34.4% ,contre 9.4 % des acteurs estimant que le niveau de coordination est élevé, donc on est dans l'obligation de chercher les motifs des différents et aussi les motifs de bonnes relations, ce que nous allons le voir dans les tableaux suivants.

➤ **Raison de forte relation**

Nous avons cherché à comprendre les causes des relations élevées chez les acteurs enquêtés, ayant estimé que les relations entre acteurs sont élevées, les résultats obtenus représentés dans le tableau suivant.

Tableau 07 : Raison de forte relation

Désignation	Effectifs	Pourcentage
• l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs	0	0
• pour la réalisation des intérêts personnels	0	0
• pour défendre les intérêts de la commune	3	100
• autre considération	0	0
• Total	3	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

En effet, pour justifier cette bonne relation, d'après nos trois (3) enquêteurs, indiquent que c'est pour défendre les intérêts de la commune manifesté par les acteurs qui représente un pourcentage de 100%.

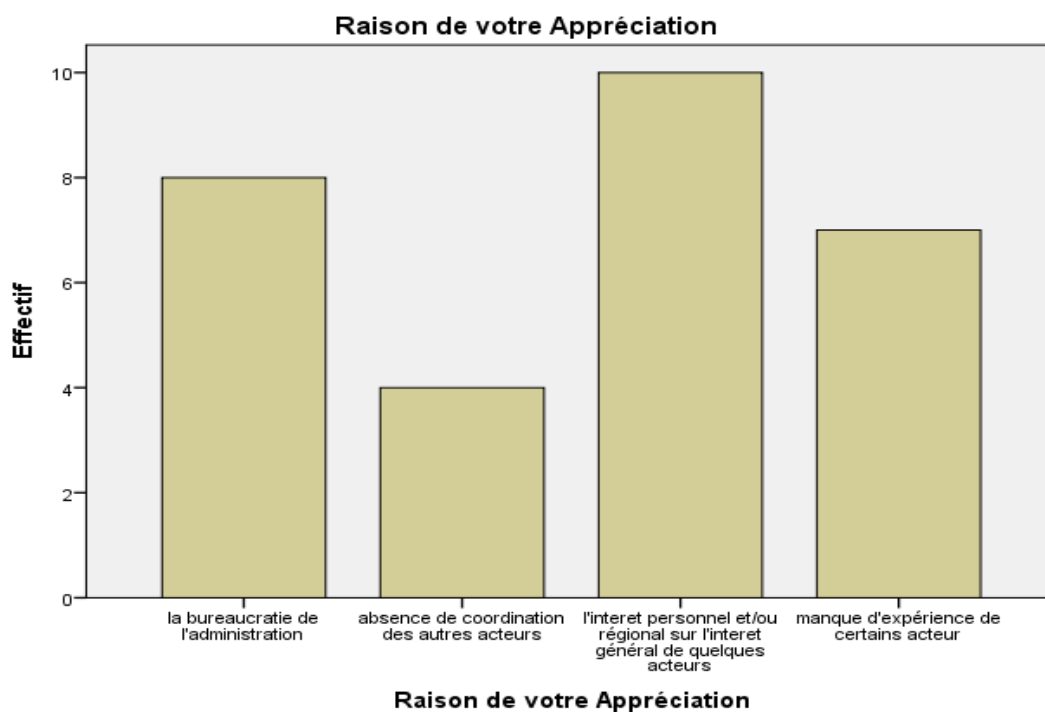
➤ **Raison de moyen et faible relation**

Aussi nous avons cherché à comprendre les causes de différentes coordinations entre les acteurs ayant estimé que ces relations sont moyen ou faible, les résultats obtenus représentés dans le tableau suivant.

Tableau 08 : Raison de moyen ou faible relation

Désignation	Effectifs	Pourcentage
• la bureaucratie de l'administration	8	27,6
• absence de coordination des autres acteurs	4	13,8
• l'intérêt personnel et/ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs	10	34,5
• manque d'expérience de certains acteurs	7	24,1
• Total	29	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 11 : Raison de faible ou moyen relation

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Le niveau faible ou moyen de la coordination entre les acteurs, d'après les résultats obtenue peuvent être justifiées par plusieurs causes à savoir : l'intérêt personnel et/ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs, la bureaucratie de l'administration, et le manque d'expérience de certains acteurs.

3.1.3. Les projets de développement dans la commune de Barbacha

Nous devons connaître le niveau de développement de la commune en matière de réalisation des projets de développement.

➤ Les vocations économiques de la commune de Barbacha

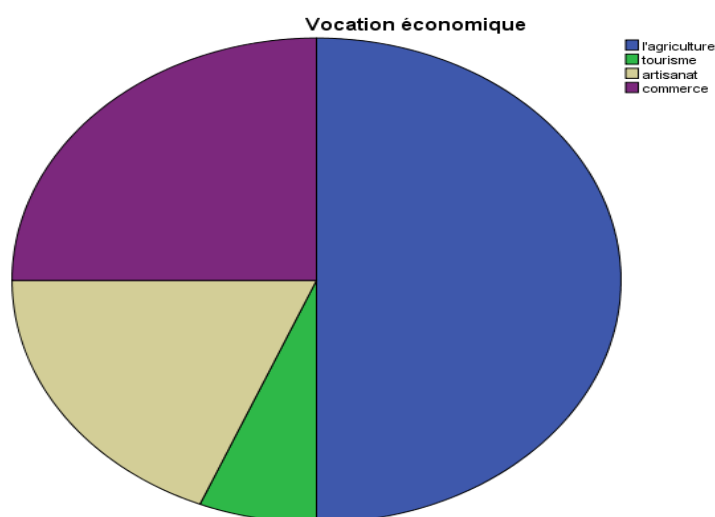
Nous nous renseignerons sur la situation actuelle de développement par secteurs au sein de la commune de Barbacha. Aussi que sur les potentialités du développement non exploitées qui peuvent être une alternative pour le développement rural. Il conviendrait, d'abord de repérer les secteurs de force qui existent dans cette commune.

Tableau 09 : Vocation économique

Désignation	Effectifs	Pourcentage
• l'agriculture	16	50,0
• tourisme	2	6,3
• artisanat	6	18,8
• commerce	8	25,0
• Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 12 : La Vocation Economique



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Pour la vocation économique on voit que le secteur de l'agriculture vient en première position avec un pourcentage de (50%), le secteur de commerce avec un pourcentage de (25%) et (18,8%) pour le secteur artisanat. En effet, le secteur de l'agriculture est favorisé dans la commune de Barbacha.

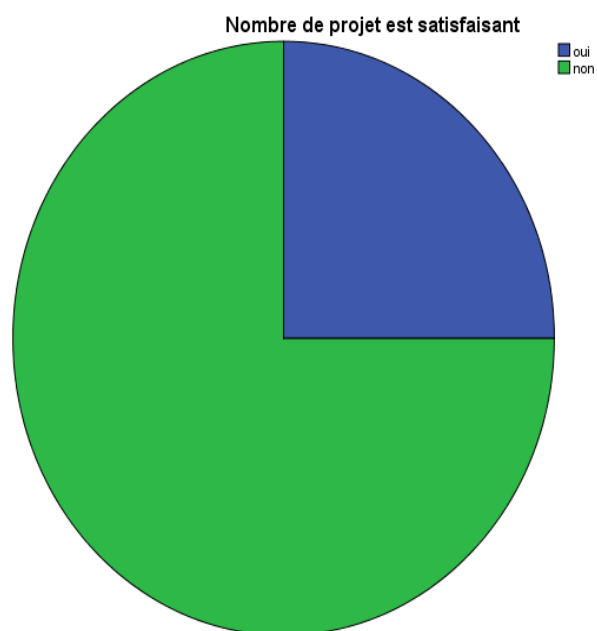
➤ **La satisfaction pour les projets de développement**

Tableau 10 : la satisfaisant par nombre de projet réalisé

	Effectifs	Pourcentage
oui	8	25,0
Non	24	75,0
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 13 : la satisfaisant par nombre de projet réalisé



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

D'après notre enquête de terrain nos constatons que la plupart des acteurs ne sont pas satisfait par le nombre de projet réalisé au sein de la commune de Barbacha avec un pourcentage de 75%. Ce que nous a amené à poser une question relative aux causes de non satisfaction.

➤ **Les causes de non satisfaction :**

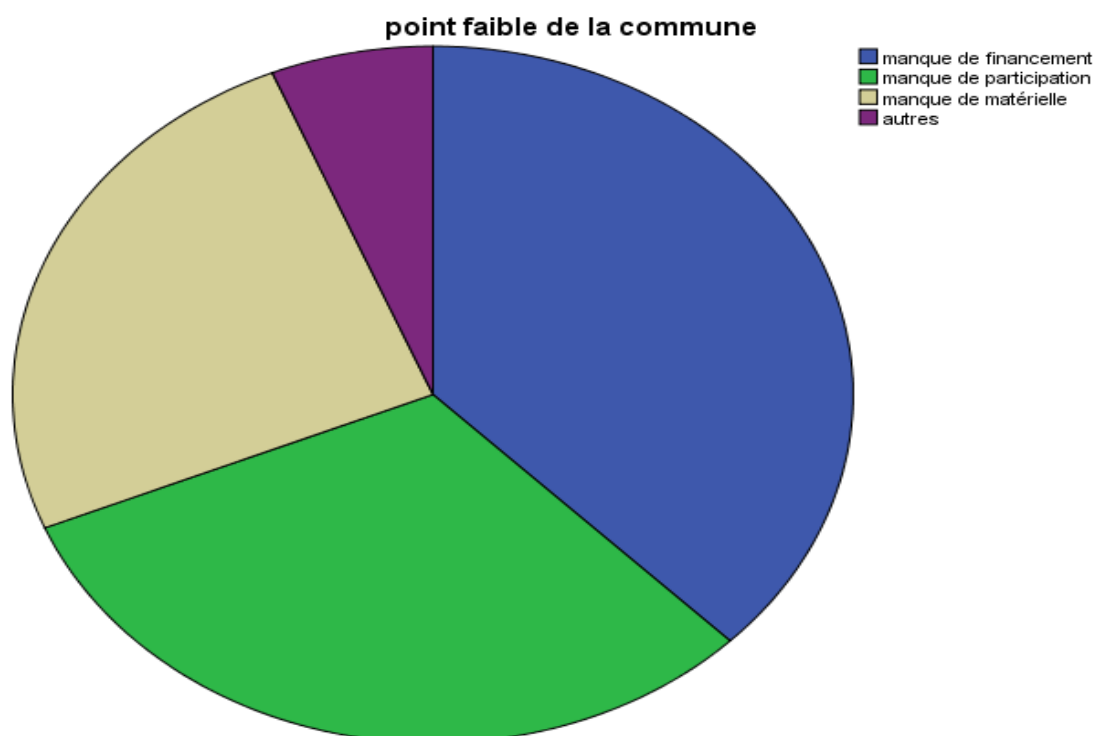
Selon les acteurs de développement, la commune est en retard en matière de projets de Développement, les causes de ce retard est l'objet de notre recherche dans la question suivante.

Tableau11 : Les causes de non satisfaction

Désignation	Effectifs	Pourcentage
manque de financement	12	37,5
manque de participation	10	31,3
manque de matérielle	8	25,0
Autres	2	6,3
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure14 : les causes de non satisfaction



Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la commune. Ils pensent que la principale raison est le manque de financement avec environ de 37.5% ainsi que le manque de participation entre les acteurs avec 31.3% et le manque de matériel.

3.1.4 La participation dans la commune de Barbacha :

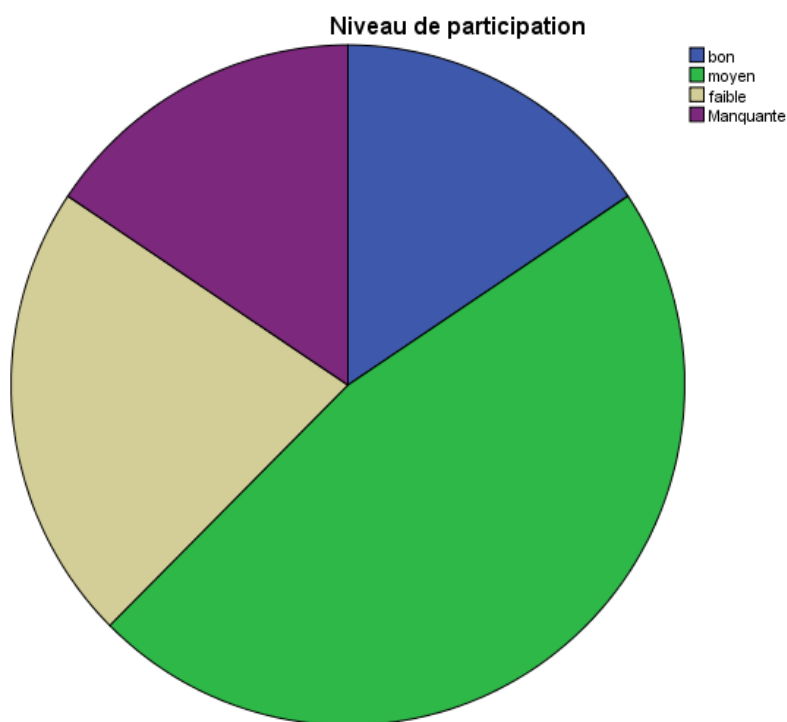
Afin de pouvoir établir un état des lieux concernant la participation des acteurs dans la commune de Barbacha, il nous est paru convenable d'interroger les acteurs sur l'appréhension qu'ils portent par rapport à ce concept. Les réponses qu'ils formuleront dans notre questionnaire dépendront de l'idée que se font les acteurs de concept de la participation.

➤ niveau de la participation dans la commune de Barbacha

Tableau 12: niveau de la participation dans la commune de Barbacha

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Bon	5	15,6
Moyen	15	46,9
Faible	7	21,9
Total	27	84,4
Manquante	5	15,6
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 15 : niveau de la participation dans la commune de Barbacha

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

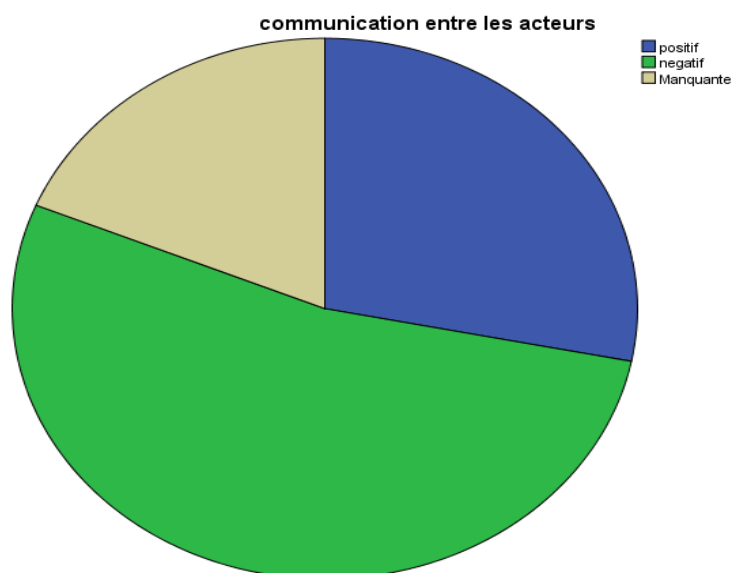
Comme le montre le tableau 12, le niveau de participation dans la commune de Barbacha est en situation moyenne avec plus de 46% des avis des acteurs contre 21.9% qui estiment que la participation est faible cela peut être expliqué comme vu précédemment par les raisons de faible relation entre les acteurs mais environ de 15.6% pensent qu'il existe une bonne participation dans la commune de Barbacha.

➤ **Le niveau de communication dans commune de Barbacha**

Tableau 13 : niveau de communication dans commune de Barbacha

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Positif	9	28,1
Négatif	17	53,1
Total	26	81,3
Manquante	6	18,8
Total	32	100,0

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

Figure 16 : niveau de communication dans commune de Barbacha

Source : Etablie par nos soins à partir de résultats de l'enquête, 2019.

D'après le tableau 13, en répond à la question posée auprès de l'échantillon sur le niveau de communication des acteurs au développement dans le secteur rurale, 53.1% des interrogés jugent que la communication entre les acteurs dans la région est négative, ce qui est justifier par un intérêt personnel et/ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs, contre un taux de 28.1% qui jugent que la communication est négative, ce qui est justifié par un manque de communication et d'information.

3.2 Le développement de la participation dans la commune de Barbacha

Dans nos interviews avec les acteurs locaux au sujet de la participation dans ses volets formation, communication et animation ainsi la volonté de pratiquer cette approche dans la commune de Barbacha pour la mise en œuvre des plans du développement qui doit se baser sur la participation pour accélérer le processus de développement rural. On a constaté que les avis commun de ces acteurs et que la participation doit impliquer les différentes couches de la population avec tous les acteurs intervenant dans la commune. Cette participation doit remplir des conditions dans des différents niveaux.

➤ Comment on peut développer la participation dans la commune de Barbacha ?

Dans le contexte de décentralisation en Algérie, l'initiative des projets de développement doit être le fruit des réflexions entre les élus et les populations locales notamment des groupes sociaux et les associations. D'après les réponses de nos interrogés, nous constatons que, pour développer la participation il faut avoir une bonne communication entre différents acteurs avec l'utilisation des moyens

de communication modernes comme les réseaux sociaux et l'amélioration de mouvement associatif au niveau de territoire, avec la création des projets social et culturelle ainsi la formation et la motivation.

➤ **Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?**

L'animation est indispensable pour modifier certains comportements négatifs des acteurs de la commune et pour améliorer les performances à tous les niveaux. Il faudra que l'on apprenne aux différents acteurs sociaux, commerciaux et politiques de la commune à travailler en synergie, à planifier les actions pour la promotion du développement, à s'atteler à réaliser des buts et des objectifs communs loin de tous intérêt personnel en faveur des différents acteurs enquêtés en constatons que il faut travailler avec sensibilisation et encouragement le public et à changer ses comportement dans le sens d'implantation et mettra sur pied des partenariat avec des associations, entreprises et collectivités territoriales, créer une communication positive de proximité et diffuser le maximum possible l'information à l'échelle local donnant l'exemple de faire connaître la régions et d'attiré les visiteur a fin de développé le tourisme de la région .

L'efficacité de participation de la commune de Barbacha dépend surtout de la façon dont les structures locales exercent leur fonction d'animation économique et sociale. La participation constitue une disposition permettant à chacun de se sentir dans le groupe, de disposer des capacités pour prendre activement part et à s'approprier des résultats obtenus comme sa chose et celle de tous. Elle est une occasion pour chaque couche de changer elle-même et transformer ses relations sociales. Elle permet de faire des expériences de tout genre et d'en tirer des enseignements dès lors que les acteurs observent les changements se produisant et qu'ils y réfléchissent.

➤ **Quels sont les entraves que rencontre la commune de Barbacha ?**

Parmi les entraves major que rencontrent la commune de Barbacha, le problème de foncier, la propriété privée des litiges dans ce sens, la bureaucratie, le manque d'expérience et le manque de financement.

Conclusion

L'analyse des données collectées durant l'enquête de terrain nous a permis de déterminer qu'il existe une certaine participation dans la commune. Mais, celle-ci est de qualité moyenne voir même faible, comme la déclaré la majorité des acteurs locaux, ce que nous amène à dire que le manque de la participation est l'un des facteurs explicatif de manque de développement dans la région.

Au total, la participation des populations au processus de plan de développement est une question fondamentale à laquelle on ne peut se passer si l'on veut faire réussir le développement. A l'instar la commune de Barbacha est pauvre en matière de financement, elle reste très influencée par les facteurs politiques, socio culturels et économiques et par la divergence des approches des partenaires au développement. La bureaucratie constitue une autre entrave pour une bonne participation citoyenne s'ajoute à cela le manque d'expérience des acteurs de développement, qui devront faire l'effort par une véritable collaboration entre eux.

En dépit des atouts des ressources naturelles de la commune de Barbacha, on constate qu'un long chemin de travail et de participation de la part des acteurs locaux et leurs moyens financiers adéquats seront indispensable pour atteindre un haut niveau du développement.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Le développement rural est basé sur l'amélioration de conditions de vie sur des territoires. Les expériences de ces toutes dernières décennies montrent que les actions de développement rural sont amenées aujourd'hui à se poser nécessairement dans le contexte des rapports entre les acteurs et l'espace dans lequel ils vivent, dans celui des rapports entre la multiplicité de leurs besoins et les services qu'un territoire peut leur apporter pour les satisfaire, enfin, dans celui des rapports entre leurs activités et la gestion durable de leur environnement global. Elles reposent ainsi le problème en remettant fondamentalement les sociétés rurales au centre de leurs territoires.

Le développement des territoires, l'Algérie à mise en place des politiques adéquates, susceptibles d'amorcer et d'étendre le développement sur toute la surface du territoire, qui sont basse aujourd'hui sur la réorganisation de l'espace communal. Et parmi ces politiques, la politique de renouveau rural, le projet de proximité de développement rural intègre.

Ceci, doit être fondé sur l'approche participative, un vrai sens de responsabilité, et un esprit pluriel qui touche les déferents acteurs de territoire. Tout en gardant les spécificités positives du territoire local, il est impératif de créer les conditions d'une attractivité qui pourra fédérer les ressources humaines et matérielles d'autres territoires qui contribueront à la réussite du développement local.

Dans le contexte de notre étude, nous avons traité ce thème de mémoire intitulé : Politique de développement rural en Algérie. Sous la problématique : Quelle place pour la participation des acteurs ?

Ainsi nous avons jugé utile de rechercher à comprendre la part de la population de dans le développement de secteur rural de notre pays à travers la localité de Barbacha, l'approche participatif, a servi pour affiner le cadre théorique et l'approche qualitative, a servi comme démarche méthodologique pour les études de terrain avec l'utilisation de questionnaire et des entretiens semi structuré.

D'après les résultats obtenu dans notre étude on constat que la participation de la société civile dans la commune de Barbacha est insuffisante pour amorcer un véritable processus de développement. D'où la confirmation de notre hypothèse de recherche malgré que quelques relations des acteurs de la société civile en priorité sont de types coopératif, d'intérêt collectif mais des obstacles qui se renvoient au manque d'expérience ainsi des conflits entre d'autres acteurs s'ajoute à cela l'existence d'une procédure bureaucratique et la faiblesse de la coordination entre les acteurs, rendant les tâches de l'administration lourdes et difficiles constituent un frein au développement communal.

Partant des réalités constatées sur le terrain et des expériences antérieurement sur l'approche participatif, le développement rural ne peut pas se réaliser sans un changement de mentalité et de comportement de la population concernée, Il s'agit donc d'utiliser de façon systématique et organisée la communication au moyen de relations interpersonnelles comme :

- Appuyer et former la population et les acteurs locaux aux nouvelles techniques de participation pour s'adapter à la réalité du terrain en vue d'une gouvernance plus adéquate ;
- Encourager la transparence dans la gestion des affaires publiques pour établir la confiance entre les dirigeants, les acteurs et la population à la base ;
- recueillir et échanger des informations entre tous ceux qui sont concernés par la planification d'une action de développement ;
- Mobiliser la population pour des actions de développement et aider à résoudre les problèmes et à surmonter les malentendus qui peuvent surgir pendant la mise en œuvre des projets;
- renforcer les compétences pédagogiques et les facultés de communication afin qu'ils sachent mieux dialoguer avec leur public;
- Et appliquer la technologie de la communication aux programmes de formation et d'éducation, surtout à la base, afin d'améliorer leur qualité et leur impact.

Bibliographie

Ouvrages

- AIT HAMMOU Sihem attachée de recherche CREAD, doctorante ENSA, Agroéconomiste. Titre : La Politique du Renouveau Rural en Algérie: essai d'une mise en place d'une gouvernance territoriale.
- BLAISE, Yoda, « Montage et gestion participative des projets de développement rural : Outils et Méthodes d'intervention », Ecole Nationale d'agriculture de Meknès, Maroc, 2004, In : MELLIH Karima
- Bessaou d O. La stratégie de développement rural en Algérie. In : Chassany J.P. (ed.), Pellissier J.-P. (ed.). Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de Voisinage de l'Union Européenne. Montpellier : CIHEAM, 2 006. p. 7 9 -89 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 7 1)
- Charte Nationale du peuple algérien, dans : Algérie, naissance d'une société nouvelle, Edition sociales, Paris, 1976, p.167
- Garforth C. (1994), « Rural people's organizations and agricultural extension in the Upper North of Thailand: Who benefits? », Journal of International Development, FAO, vol. 6, n° 6, pp. 22
- Grigori Lazarev Dans MediTERRA 2009 (2009), pages 183 à 210.
- Jacques Yomb Dans Pensée plurielle 2014/3 (n° 37), pages 111 à 123.
- Morize J. (1992), Manuel pratique de vulgarisation agricole : le technicien d'agriculture tropicale, vol. 2, Paris, Maisonneuve et Larose p46
- MOULAI Adel, Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (développement agricole et rural « Etude Nationale Algérie », Volume 1), Plan Bleu Centre d'Activités Régionales, Sophia Antipolis, Mai 2008
- MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, p. 575.
- S. KOULYTCHISKY "L'autogestion, l'homme et l'Etat. L'expérience algérienne » (Paris Menton - La Haye 1974) p. 16 /p.74
- SAIDOUN Rym attachée de recherche CREAD, doctorante ENSA, Agroéconomiste. Titre : La Politique du Renouveau Rural en Algérie: essai d'une mise en place d'une gouvernance territoriale.
- Umar Kakumba Dans Revue Internationale des Sciences Administratives 2010/1 (Vol. 76), pages 183 à 200

Articles, travaux de recherche, thèses et mémoires

- Europedia Selon l'article 39 § 2a du traité sur le fonctionnement de l'UE (ex-article 33, paragraphe 2, point a TCE)
- club.plansdepaysage@developpement-durable.gouv.fr Selon l'article, Les acteurs de la participation
- Fiche thématique : terre en ville, les spécificités des territoires ruraux, Octobre 2013.
- PAP ENPARD ALGERIE « programme d'actions pilote pour le développement rural et l'agriculture »
- Communiqué de presse PAP ENPARD ALGERIE « Nouvelles dynamique pour les territoires ruraux »
- NEW MEDIT N. 2/2010 : Approche du Développement Rural et Participatif dans le Nord-Ouest Tunisien: Mise en Œuvre et Enseignements
- Y.MICHELIN (sous la dir.), Fiche technique Participation et Paysage du programme Paysage et développement durable, MEDDE, IRSTEA, 2013,8p.
- Conseil général de Val de Marne, Guide méthodologique pour la concertation des val-de-marnais, Mission démocratie participative, décembre2008, 70p.
- Ben sania Madjeda, mémoire de fin d'étude pour l'Obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie Saharienne
- LAIB Siham, Doctorante « Economie des Services et Développement des Territoires » CHAKOUR Saïd Chaouki, Maître de conférences, Université de Jijel, mémoire sous le Thème La Politique de Renouveau Rural face aux enjeux de la Diversification Economique et au développement des territoires en Algérie.
- HADDAD Hakim, HAMMAR Abdelhafid, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme de Master en Sciences économiques, sous le Thème la Gouvernance Locale et Participation.
- Bezzi Abdelhakim, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme de Master en Science économique, sous le Thème Territoire, acteurs et gouvernance territoriale : Cas du projet de l'Aire Marine Protégée de Bejaïa.
- AMAZOUZ Aldjia, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme en sciences économiques, sous le Thème Aménagement et développement des territoires à spécificités rurales: Cas de la commune de Larbaa Nat Iraten (L-N-I)
- Yacine GOUDJIL, Chakir LARID, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme en sciences économique sous le Thème Développement Rural et Dynamique Territoriale Dans la Wilaya de Bejaïa.
- BESSAOUD Omar, La stratégie de développement rural en Algérie, Options Méditerranéennes, Sér A / N°71, 2006
- FERRADJ Abdelmoumene, HANNOUN Djamel Eddine, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme en sciences économiques, sous le Thème la place de la participation des acteurs locaux dans le développement locale du secteur touristique : cas de la commune de Souk El Tenine.
- Louise DEMAZIERES, Les Démarches participatives dans le cadre de l'élaboration des plans de paysage, Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur agronome, Sup Agro Montpellier, 2015,60p.

- CENEAP, « Problématique de développement rural », mars 2004, 88p
- Rapport de l'OCDE, « Perspectives économiques en Afrique » 2004/2005
- COTE Marc: « L'Algérie », Media plus, Constantine, 2005.
- CAPRA : Coopérative agricole de production de la révolution agraire - CAEC : Coopérative agricole d'exploitation en commun - GMV : Groupement de mise en valeur - GEP : Groupement d'entraide paysanne - GAI : Groupement agricole d'indivisaires
- Le Renouveau rural, Commission nationale du développement rural, op cit. P47.
- Conception des Projets PPDR dans le cadre de développement agricole et rural en Algérie août 28, 2018.

Site internet

- www.wikipedia.org
- www.cairn.info/mediterr-2009--978272461109-page-183.htm?contenu=resume
- www.memoireonline.com
- http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2016/11/TEV_CH2.1.1_SpecifTerr_2013.pdf
- <http://www.fao.org>
- http://dgf.org.dz/sites/default/files/programme_pap.pdf
- <http://www.dgf.org.dz/fr/content/programme-d%E2%80%99actions-pilote-pour-le-developpement-rural-et-l%E2%80%99agriculture-enpard-algerie>
- <http://www.dgf.org.dz/fr/theme/les-projets-de-proximit%C3%A9-de-d%C3%A9veloppement-rural>
- <http://www.dgf.org.dz/fr/content/d%C3%A9veloppement-rural>
- <http://www.europedia.org/>
- <http://www.fao.org/home/fr/>
- club.plansdepaysage@developpement-durable.gouv.fr

Table des matières

Introduction générale	02
Chapitre I : Généralité sur le développement rural	05
Introduction	06
1. Les concepts clés de la politique de développement rural	07
1.1 Cadre théorique.....	07
1.2 Définition de développement rural	07
1.3 Les priorités de développement rural	08
1.3.1 favoriser le transfert de connaissances et l'innovation	08
1.3.2 améliorer la viabilité des exploitations agricoles	08
1.3.3 promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire	09
1.3.4 restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes	09
1.3.5 promouvoir l'utilisation efficace des ressources	09
1.3.6 promouvoir l'inclusion sociale	10
1.4. Les objectifs de développement rural	10
1.5. Définition de territoire rural	10
1.6. Les différents types de territoires ruraux	11
1.7. Les approches territoriales de développement rural	12
1.8. Politique de développement rural	13
2. Le concept de la participation	13
2.1 Définition de La participation	13
2.2 Les différents niveaux de participation	15
2.3 Types de participation	16
Conclusion.....	18
Chapitre 2 : développement rural en Algérie : histoire et pratique	19
Introduction	20
1. Etat des lieux	21

2. Evolution de la politique de développement rural en Algérie	24
2.1. Autogestion	24
2.2. Révolution Agraire	25
2.2.1. Les phase de la révolution agraire	25
2.2.2. Les objectif de la révolution agraire	26
2.3. Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)	26
2.4. La stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD)	27
2.4.1 Les axes de la stratégie	28
2.4.2 Le cheminement de la stratégie	28
2.5. Le projet de proximité et de développement rural intégré (PPDRI)	29
3. Le Renouveau Rural	30
3.1. Programme d'action pilote pour le développement rural et l'agriculture - ENPARD Algérie	30
3.1.1 Les objectifs	31
3.1.2 Résultats attendus	31
3.2 Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural	32
3.2.1. Les grands axes de cohérence de la politique de l'Etat	32
3.2.2. Les modes d'intervention de l'Etat	32
3.3 La Politique de Renouveau Agricole et Rural et la mise en œuvre des PPDRI	32
3.3.1 Le PPDRI	32
3.3.2 La mise en œuvre du PPDRI	33
3.3.3 Les acteurs des Projets PPDRI	34
3.4 Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural	38
3.4.1 Le Renouveau Agricole	39
3.4.2 Le Renouveau Rural	40
3.4.3 Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs	40
3.5 Conception du projet	41
3.6 Préparation du projet	41

3.7 Principaux enjeux -----	41
Conclusion -----	42
Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats -----	43
Introduction -----	44
1. Présentation de la commune de Barbacha -----	44
1.1 Aperçu historique -----	44
1.2 La situation géographique -----	44
1.3 Situation physique -----	45
1.4 La démographie -----	46
1.5 Les ressources de la commune -----	46
2. Présentation de l'enquête du terrain -----	47
2.1 Méthodologie d'approche de terrain -----	47
2.2 Les objectifs de l'enquête de terrain -----	47
2.3 La population cible -----	47
2.4 Structure et contenu de questionnaire -----	49
2.5 Les difficultés rencontrées lors de notre enquête -----	50
3. Analyse et interprétation des résultats -----	50
3.1 Analyse de la perception des différents acteurs -----	50
3.1.1. Description démographique de l'échantillon -----	50
3.1.2. Le niveau de coordination entre les différents acteurs -----	53
3.1.3. Les projets de développement dans la commune de Barbacha -----	56
3.1.4. La participation dans la commune de Barbacha -----	59
3.2 Le développement de la participation dans la commune de Barbacha -----	61
Conclusion -----	63
Conclusion générale -----	64
Bibliographie	
Annexes	
Table des matières	
Résumé	

Questionnaire

Dans le cadre d'obtention d'un diplôme de master en science économique, option économie de développement sous le thème : Politique de développement rural en Algérie: quelle place pour la participation des acteurs ? Nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions, sachons que notre enquête est réservée à des fins scientifiques, nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

1- le sexe

Masculin Féminin

2- l'âge

(20-40) (40-60) (60 et plus)

3 -le niveau d'instruction

a- Universitaire
 b- Moyen
 c- Secondaire
 d- Primaire

4-La répartition de la population locale questionnée selon la situation envers l'emploi

a- Travailleur
 b- Chômeur
 c- Retraité
 d- Etudiant

5-La répartition de population locale questionnée selon la zone de résidence

a- Rural
 b- Urbain

6-Quelle estimation faites-vous au niveau de votre coordination avec les autres Acteurs ?

a- Niveau de coordination élevé
 b- Niveau de coordination moyenne
 c- Niveau de coordination faible

7- Si le niveau de coordination élevé, indiquez les raisons de cette forte relation ?

a- l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs
 b- Pour la réalisation des intérêts personnels
 c- Pour défend les intérêts de la commune
 d- Pour d'autres considérations

8 - Si niveau de coordination faible ou moyen, indiquez aussi la raison de votre appréciation ?

- a- La bureaucratie de l'administration
- b- Absence de coordination des autres acteurs
- c- L'intérêt personnel et /ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs
- d- Manque d'expérience de certains acteurs

9-Comment on peut développer la participation dans la commune Barbacha ?

.....

.....

.....

10-quels sont les atouts économiques de la commune de Barbacha ?

- | | |
|--|----------------------|
| a- L'industrie | <input type="text"/> |
| b- Tourisme | <input type="text"/> |
| c- L'agriculture | <input type="text"/> |
| d- L'industrie et le tourisme | <input type="text"/> |
| e- L'industrie et l'agriculture | <input type="text"/> |
| f- L'agriculture et le tourisme | <input type="text"/> |
| g- L'agriculture, industrie et le tourisme | <input type="text"/> |

11-Le nombre de projets de développement rural dans la commune de Barbacha est-il satisfaisant ?

Oui Non

12-Quel est le Niveau de la participation aux projets de développement rural dans la commune de Barbacha ?

Bon

Moyen

Faible

13-Qu'est-ce que vous en pensez l'intégration de la participation au développement des zones rurales ?

.....

.....

14-Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?

.....

.....

15-Quels sont les points faibles de votre commune ?

- a- manque de financement
- b- manque de participation
- c- manque de matérielle

16- la communication entre les acteurs de développement est :

- a- Positive
- b- Négative

17-Quels sont les moyennes de communications entre les acteurs ?

- a- Réunion
- b- Réseaux sociaux
- c- Autre

18- Quelle est la vocation économique de la commune de Barbacha ?

- e- L'agriculture
- f- Tourisme
- g- L'artisanat
- h- commerce

19-Quels sont les entraves que rencontre la commune de Barbacha à l'aménagement rural ?

.....

.....

20-La manier de participation au développement rural par les acteurs :

-
- a- avec idée
- b- physique
- c- financement

21- Quels sont les Sources de financement des projets de développement rural ?

- a- Ressources propres
- b- Commune
- c- Région
- d- Ministre
- e- Autre

22-D'après vous les associations jouent elles un rôle dans le développement local ?

- a- oui
- b- non

23-D'après vous quel l'activité qui pousse la population a participé ?

.....

.....

24-Etes-vous informé de l'ensemble des projets de développement qui touchent votre territoire?

- a- oui
b- non

25-Pensez-vous que l'aménagement rural dans votre localité sera bénéfique au développement de votre territoire ?

- a- oui
b- non

Comment ?.....
.....
.....

Résumé

Notre contribution s'inscrit dans l'analyse de l'impact de la participation des acteurs sur le développement rural de la commune de Barbacha. Celle-ci se situe dans le contexte de l'implication des acteurs dans les dynamiques de développement territorial rural et durable, dans leurs capacités à se mobiliser, à coordonner et à prendre en charge la satisfaction de leurs besoins. Ici il s'agit d'établir un état des lieux concernant les relations qu'entretiennent les acteurs entre eux et l'impact de ces dernières sur l'émergence d'une dynamique de développement dans une commune à vocation rurale.

Grâce à l'exploitation des données d'une enquête de terrain menée dans cette commune, nous déterminons l'existence d'une participation des acteurs et l'impact de cette dernière sur les projets de développement particulièrement pour le développement rural et de territoire. Nous examinerons aussi la nature des relations entretenues par les acteurs ainsi que leurs coordinations.